

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
AVERSES
ORAGEUSES
SUR 13 WILAYAS
p. 2

Mercredi 24 Avril 2013 - 14 Jumada Al-Thani 1434 - N° 256 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Possibilité pour les parlementaires de saisir le Conseil constitutionnel

Page 4

COMMERCE

Préparation d'un projet de loi sur la vente des véhicules neufs

Page 5

PARTI

Quelle surprise nous réserve le FLN ?

Page 4

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE LA DGSN S'IMPLIQUE

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué hier à Ouargla, que «2020 postes budgétaires pour le recrutement dans le corps de la Sûreté nationale ont été retenus en faveur des jeunes de la wilaya de Ouargla».

«Ces emplois, à pourvoir par des jeunes de la wilaya d'Ouargla, dans différents grades et fonctions d'auxiliaires des services de la Sûreté nationale, font partie d'un total de 6.180 postes budgétaires prévus dans huit wilayas du sud du pays», a indiqué le DGSN, lors de la cérémonie d'ouverture, à Ouargla, du Salon national de recrutement dans le secteur de la Sûreté nationale.

Le général-major a souligné que «cette initiative du corps de la Sûreté vise à répondre à l'attente des jeunes, les des promesses d'emplois devant leur permettre de construire leur avenir».

Pages 4 et 24



2.020 postes de recrutement dans le corps de la police pour les jeunes de Ouargla

M. AZZEDINE MECHERI, WALI DE BORDJ BOU-ARRÉRIDJ, À DK NEWS



LA MAJORITÉ DES BOULANGERIES EN GRÈVE AVEC SERVICE MINIMUM GARANTI

«Sécuriser toute la wilaya en eau potable»

Page 11

Les consommateurs dans le... pétrin !

Page 3

SCIENCE et VIE

DOULEUR DANS LE BRAS

Et si c'était un infarctus ?

Pages 12-13

HISTOIRE

TAMANRASSET

Colloque national sur «Les desseins du colonialisme visant à altérer l'identité nationale, au XIX^e siècle»

Page 11

FOOTBALL

FINALE ALLER DE LA COUPE ARABE
Aujourd'hui à 18 h à Koweit-City

AL ARABI - USMA

Difficile mission des Algériens

Page 21

JUSTICE

BORDJ EL-KIFFAN
ELLE EMPOISONNE SON MARI

20 ans de prison à l'épouse ingrate

Page 9



MÉTÉO

17° à Alger

REGIONS NORD :

Pluies orageuses sur les Hauts-Plateaux

- Temps nuageux avec pluies assez marquées notamment vers les régions Centre et Ouest.
- Les vents seront d'Est à Nord-Est 30/50 km/h.
La mer sera agitée.



AVERSES ORAGEUSES SUR 13 WILAYAS DU SUD-EST

Jusqu'à 80 mm de pluie à M'sila, Biskra et Batna

Des pluies assez marquées, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront jusqu'à jeudi plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin spécial de l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas concernées par ces intempéries sont Ghardaïa et Ouargla où la validité du bulletin est fixée à partir de mardi à 18h00 jusqu'à aujourd'hui à 15h00. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm. Les intempéries toucheront, de demain à 9h00 à jeudi à 18h00, les wilayas d'El Oued, Biskra, M'Sila, Bordj Bou-Arréridj, Bouira et Djelfa.

Les cumuls estimés seront en moyenne de l'ordre de 50 mm durant la validité et atteindront ou dépasseront 80 mm sur M'sila, Biskra et Batna.

AUTOMOBILE
50 firmes au Salon du véhicule d'Oran

Plus de 50 firmes ont confirmé leur participation au 6^e Salon du véhicule utilitaire et industriel de l'Ouest (VUVI) prévu du 24 au 29 avril au Centre des Conventions Mohammed Ben

Ahmed d'Oran (CCO), ont annoncé hier les organisateurs.

«Cette nouvelle édition regroupera plus de 50 marques internationales commercialisées en Algérie, sur une surface totale de 7.500 mètres carrés de stands d'exposition», a précisé le commissaire du Salon, M. Abdelkader Rezzoug, lors d'une conférence de presse animée au CCO.

TOURNOI DE FOOTBALL DE LA PRESSE (8^{ÈME} DE FINALE)
Les équipes qualifiées aux quarts de finale connues

Les 8^{es} de finale du tournoi de football de la presse sportive ont pris fin hier, avec la qualification des quatre dernières équipes aux quarts de finale, à l'issue des rencontres disputées sur le terrain de réplique du stade du 5 juillet (Alger).

Lors des derniers matchs joués hier, l'équipe d'*Ennahar* n'a pas trouvé de difficultés à passer l'écueil d'*Al Massa*.

Résultats des rencontres des 8^{es} de finale :

El Massa - Ennahar	0-6
Liberté - Al Wassat	4-2
Jeune Indépendant - Le Temps d'Algérie	0-3
Echourouk TV - Djazair El Djadida (Djazair aux TAB 4-3)	2-2
Wakt El Djazair - DK News	0-2
Al Adjouaa - Echourouk Youmi	4-2
Essalam - Djazairia TV	2-0
El Moudjahid - ENRS (ENRS aux Tab 4-1)	1-1

Massa (6-0), de même que celle de *Liberté* vainqueur face à *Al Wassat* (5-2).

De leur côté, la formation du *Temps d'Algérie* a éliminé l'équipe du *Jeune Indépendant* (3-0), alors que le club de Djazair Al Djadida s'est qualifié aux dépens d'Echourouk TV aux tirs au but 4-3 (2-2 au temps réglementaire).

Le concert de ce groupe se tiendra le jeudi 25 avril à partir de 20h30 à la salle Ibn Khaldoun.

Programme des quarts de finales prévues jeudi 25 avril 2013:

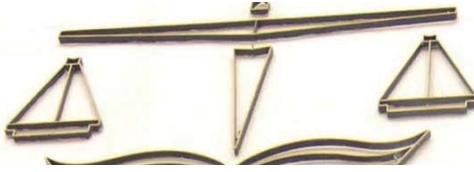
1. Ennahar - Essalam (10h00)
2. ENRS - Adjoua (11h00)
3. Liberté - Le Temps d'Algérie (12h00)
4. DK News - Djazair El Djadida (13h00)

Les demi-finales:

1/2 finale: 30 avril 2013 : au stade du 20 août 1955 à Alger:
Vainqueur 1 contre 2 13h00
Vainqueur 3 contre 4 14h00
Finale : le 3 mai au stade du 20 août 1955 à Alger.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Mokhtar Belmokhtar et 5 autres terroristes condamnés à la peine capitale



Mokhtar Belmokhtar et cinq (5) autres terroristes ont été condamnés hier par le tribunal criminel d'Algier à la peine capitale (par contumace), pour adhésion à un groupe terroriste et atteinte à la sécurité de l'Etat.

Ils ont été notamment condamnés pour avoir appartenu au groupe

terroriste qui activait dans le sud algérien et dans les pays du Sahel et qui avait planifié des attentats dans le sud algérien, dont celui de Tiguentourine (In Amenas).

ALGÉRIE-TUNISIE

L'Algérie à la 19^e édition du Marché international du tourisme

L'Algérie participera à la 19^e édition du Marché international du tourisme (MIT) qui se tiendra du 24 au 27 avril prochains, en Tunisie, a indiqué hier le ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans un communiqué.

Le salon, qui se veut «un grand espace de communication», est dédié aux professionnels et spécialistes du tourisme, pour nouer de nouvelles relations d'affaires avec leurs partenaires méditerranéens, précise la même source.

Près de 250 exposants de pays arabes, africains et européens prennent part, cette année, au salon qui compte accueillir 15.000 visiteurs dont 3.000 professionnels.



No comment

LES BOULANGERS METTENT À EXÉCUTION, LEUR MENACE DE GRÈVE



DEMAIN JEUDI Le ministre des Ressources en eau à Chlef

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau effectuera demain jeudi 25 avril une visite de travail et d'inspection des infrastructures et des projets relevant de son département dans la wilaya de Chlef.

DEMAIN À 17H À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

Conférence « Marseille ville-Monde... », animée par Michel Samson

L'Institut français d'Algier organisera demain jeudi 25 avril à 17 h, une conférence intitulée « Marseille ville-Monde » animée par Michel Samson, journaliste critique de jazz, ancien correspondant du quotidien *Le Monde* à Marseille.

Marseille n'a pas été pour rien dans la diffusion mondiale... de la pizza. Au début du XX^e siècle, New York et Marseille sont en effet les deux métropoles qui ont contribué à ce que ce mets simple arrivé d'Italie devienne une nourriture universelle.

DU 23 AU 27 AVRIL 2013
Mobilis présente à la 22^e édition du Salon « SICOM »

Mobilis annonce sa participation auprès du groupe Algérie Télécom au Salin international de l'informatique, de la bureautique et de la communication « SICOM » qui se tient du 23 au 27 avril au Palais des Expositions Pins Maritimes (SAFEX), Alger.

LA MAJORITÉ DES BOULANGERIES EN GRÈVE AVEC SERVICE MINIMUM GARANTI

Les citoyens dans le... pétrin

La majorité des boulangeries ont entamé hier à Alger une grève nationale d'un jour, à l'appel de la commission nationale des boulanger, affiliée à la seconde aile de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) avec service minimum assuré, a constaté l'APS à El Madania, la Place du 1^{er} Mai et au boulevard Belouizdad.

Les artisans boulanger demandent au gouvernement de trouver rapidement des solutions à leurs préoccupations liées principalement à la garantie d'une marge bénéficiaire des boulanger de 20% environ à travers la réduction du prix de la farine (matière première pour la fabrication du pain), de 2000 DA le quintal à 1500 DA et l'augmentation du prix du pain à 12 DA, a indiqué M. Belhadj Taher Boulanour, porte-parole de l'Union.

Un service minimum est assuré à raison d'une boulangerie par quartier, a-t-il fait remarquer. Lors d'une tournée, il a été constaté que toutes les boulangeries d'El Madania, de la Place du 1^{er} mai et du boulevard Belouizdad étaient fermées en maintenant ouverte une boulangerie par quartier pour la distribution de



ce produit de large consommation au sein de la société algérienne. D'autre part, des boulanger qui ont répondu à l'appel de la commission nationale des boulanger ont affirmé respecter le service minimum en procédant tôt ce matin, à la distribution du pain. Le pain a été distribué également aux commerçants et parties contractantes avec les boulanger comme les restaurants, les hôpitaux, les écoles et les casernes.

Par ailleurs, la commission nationale des boulanger a précisé que la grève est suivie à 80% à l'échelle nationale avec un taux de 70% à Alger, 90% à Oran, Béchar, Annaba, Taref et Constantine et 80% à Tizi Ouzou. Le manque de ce produit a suscité le mécontentement

des citoyens dont certains ont affirmé ne pas avoir été informés au sujet de cette grève, appellent les boulanger à éviter de frauder le poids de la baguette de pain fixé réglementairement à 250g.

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada avait déclaré lundi à Tizi Ouzou qu'un groupe neutre, supervisé par la commission des professionnels spécialisés, examinait la question et soumettra mercredi (aujourd'hui, ndlr), ses conclusions notamment celles liées au prix du pain au ministère qui proposera à son tour, les solutions idoines.

«Il y a un véritable problème quant au prix de la baguette de pain resté inchangé depuis 1996 et qui doit faire l'objet de révision», a-t-il encore dit

avant d'estimer que «la grève n'est pas une solution car le dialogue reste ouvert».

Il a cependant qualifié la proposition de réduction du prix du blé tendre (farine) d'«extrêmement grave car elle générera davantage de gaspillage», ajoutant que «50% du blé tendre importé n'est pas destiné à la fabrication du pain».

De son côté, le président de la Fédération nationale des boulanger (FNB), M. Youssef Kelfat, relevant de l'UGCAA, a indiqué que le recours à la grève nationale pour faire aboutir les revendications est un «droit légitime» mais, selon lui, pas avant l'annonce des décisions du gouvernement sur la base des résultats de la commission chargée de l'évaluation du prix réel de la baguette de pain.

La commission mixte composée de représentants des ministères du Commerce, des Finances et de l'Agriculture, de la FNB, de l'Office algérien professionnel des céréaliers et du groupe industriel Riyad chargé d'évaluer le coût réel du pain a été installée en mars dernier. Le prix du pain subventionné par l'Etat et fixé à 7,5 DA et 8,5 DA le pain amélioré est resté inchangé depuis 1996. La baguette est vendue à 10 DA dans la plupart des boulangeries des wilayas du pays.

COMMERCE Le niveau des aides accordées aux jeunes promoteurs et aux chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans redéfini au JO

Le niveau des aides accordées aux jeunes promoteurs et aux chômeurs promoteurs âgés entre 30 et 50 ans vient d'être redéfini par deux décrets exécutifs publiés au Journal officiel, n°16 modifiant et complétant les textes législatifs de 2003 et 2004.

Les deux décrets précisent que les catégories de jeunes promoteurs et chômeurs promoteurs âgés entre 30 et 50 ans, outre les avantages prévus par la législation et la réglementation en vigueur, bénéficient d'une bonification des taux d'intérêt sur les crédits d'investissement de création ou d'extension d'activités qui leur sont consentis par les banques et les établissements financiers. «La bonification en question est fixée à 80% du taux débiteur appliquée par les établissements bancaires, au titre des investissements réalisés dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique ainsi que de l'industrie de transformation», précisent ces deux décrets.

Elle est de 60% du taux débiteur appliquée par les banques et établissements financiers, au titre des investissements réalisés dans tous les autres secteurs d'activités. Les jeunes promoteurs et chômeurs promoteurs des wilayas des Hauts-Plateaux bénéficient quant à eux de bonifications respectivement de 95% et 80% du taux débiteur appliquée, est-il indiqué.

Ainsi les bénéficiaires de crédits ne supportent que le différentiel non bonifié du taux d'intérêt. Toutefois, lorsque leurs investissements sont situés dans les wilayas d'Adrar, Tindouf, Ghardaïa, Biskra, Béchar, Laghouat, Ouargla, Illizi, Tamanrasset et El Oued, les bonifications prévues sont portées à 100% du taux débiteur appliquée par les banques et établissements financiers.

Les dispositions de ces décrets s'appliquent également aux échéances des crédits bancaires restant à honorer à la date de la publication du présent décret, soulignent les deux textes, approuvés par le Président de la République et signés par le Premier ministre Abdelmalek Sellal le 6 avril dernier.

Une grève inutile

Boualem Branki

Grève ou pas grève, là est la question. Hier, tout le monde appréhendait le débrayage des boulanger, une journée sans pain. Quelle situation abracadabante pour les Algériens qui consomment le plus grand nombre de baguettes de pain par jour dans le monde.

Un triste record en vérité, car cette manie n'est ni bonne pour la santé, ni pour le budget de l'Etat qui subventionne la farine destinée aux boulanger. Les Algériens, qui achètent la baguette de pain généralement à 10 dinars au lieu des 8,50 fixés par le ministère du Commerce, sont-ils chaque jour roulés dans la farine? Rien n'est moins sûr, car évidemment les boulanger ont eux également des revendications "légitimes", comme la hausse du coût de revient de la baguette de pain à plus de 14 dinars, selon l'un d'eux contacté par la Rédaction. Pour autant, la grève des boulanger a été diversement suivie hier à travers le territoire national, et à Alger notamment où plusieurs professionnels avaient travaillé normalement, évitant

ainsi de mettre dans le "pétrin" les familles algériennes. En fait, le bras de fer entre le ministère du Commerce et l'Union nationale des boulanger via l'UGCAA a fait que la situation commence lentement à sortir de son cadre légal, même si les instances du ministère tentent de calmer le jeu. A ce titre, c'est le ministre lui-même qui a annoncé que la commission mise en place pour déterminer le prix réel et le coût de la baguette de pain rendra aujourd'hui mercredi ses conclusions.

Mais, il n'a pas été tendre envers les "grévistes". Pour lui, ce débrayage "n'est pas justifié d'autant plus que nous n'avons pas fermé les portes du dialogue. Au contraire, le gouvernement a même déclaré que certaines de leurs revendications sont raisonnables".

Il va plus loin en estimant que l'appel à la grève lancé par des boulanger pour mardi est un "acte irresponsable" et une "décision irréfléchie". C'est un vrai pétrin que la situation actuelle des boulanger, car même si les pouvoirs publics ont annoncé leur volonté de les aider, notamment à travers le financement de certains de leur matériel, les responsables de leur

Union tiennent à maintenir la pression à un moment très délicat, à un moment où le front social semble avoir été manipulé avec des débrayages simultanés dans plusieurs secteurs névralgiques.

Le ministre du Commerce a même écarté l'éventualité d'une hausse du prix du pain, mais a reconnu que la marge bénéficiaire des boulanger qui ne font que du pain, "s'est érodée". Le prix du pain, produit subventionné à la base par l'Etat, n'a pas connu de hausse depuis 1996, alors que le coût des autres inputs a depuis augmenté. Une revendication donc légitime des boulanger pour une révision à la hausse du pain, mais en même temps, elle met mal à l'aise le ministère et donc les pouvoirs publics à un moment où l'Etat est interpellé par les retraités pour revoir une augmentation des retraites.

C'est dire que cette grève des boulanger intervient au mauvais moment, comme même leurs doléances sont justes et raisonnables. Pour autant, rien ne vaut un dialogue sincère pour que toutes les parties arrivent à s'entendre sur une nouvelle politique commerciale touchant à tous les produits céréaliers transformés.

La Fédération de protection du consommateur demande le maintien du prix actuel du pain

La Fédération algérienne des consommateurs a demandé hier à maintenir le prix actuel de la baguette de pain fixé réglementairement à 8,5 DA en vue de préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

Dans un communiqué, la Fédération a proposé l'allégement du fardeau fiscal et parafiscal et l'annulation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de tous les

produits entrant dans la fabrication du pain afin de garantir la marge bénéficiaire des boulanger, qui doivent à leur tour se conformer à la réglementation concernant le poids de la baguette et veiller aux critères qualité-disponibilité.

La Fédération a appelé en outre, les boulanger qui ont entamé hier une grève, à faire prévaloir le dialogue et à «ne pas

prendre le consommateur en otage» d'autant plus que le ministère du Commerce avait formé une commission chargée de trouver des solutions aux revendications des boulanger.

Hier, plusieurs boulangeries ont entamé une grève nationale d'un jour, à l'appel de la Commission nationale des boulanger, affiliée à la seconde aile de l'Union générale des commer-

cants et artisans algériens (UGCAA) avec service minimum garanti, a constaté l'APS à El Madania, Place du 1^{er} Mai et rue Belouizdad.

Les artisans boulanger revendentiquent une marge bénéficiaire de 20% à travers la réduction du prix de la farine, matière première dans la fabrication du pain, de 2000 DA à 1500 DA le quintal et

l'augmentation du prix de la baguette de pain à 12 DA. D'autre part, le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, avait qualifié lundi la proposition sur la réduction du prix du blé tendre (farine) de «grave» car pouvant générer davantage de gaspillage, rappelant que «près de 50% du blé tendre n'est pas destiné à la fabrication du pain». APS

RÉVISION DE LA CONSTITUTION Possibilité pour les parlementaires de saisir le Conseil constitutionnel

Kamel Cherif

La saisine du Conseil constitutionnel par les parlementaires figure parmi les nouveautés devant être introduites dans la future Constitution du pays, selon ce qui a été laissé entendre lors du séminaire organisé à cet effet par le Conseil constitutionnel.

Le Parlement avec ses deux chambres aura ainsi l'opportunité de saisir le Conseil constitutionnel, ce qui ne fera que renforcer la pratique démocratique et, par conséquent le Parlement. Il s'agit en fait de permettre aux représentants du peuple de saisir le Conseil constitutionnel, comme cela se fait dans les pays aux traditions démocratiques. La saisine du Conseil constitutionnel par des parlementaires permettra en fait à l'opposition ou ce qui est appelé la minorité de pouvoir faire valoir ses droits. Il est vrai qu'en démocratie c'est la majorité qui gouverne. Or, cette majorité n'a pas toujours raison, d'où l'introduction de la possibilité pour la minorité de saisir le Conseil constitutionnel afin d'émettre des réserves sur des textes de loi. En ce sens, dans les Parlements des pays où la démocratie est traditionnellement ancrée, cette minorité ou opposition pourrait se coaliser pour introduire des requêtes ou des recours auprès du Conseil constitutionnel. Il suffit à cette minorité d'atteindre le quorum requis pour que son recours soit recevable. La possibilité accordée aux parlementaires de saisir le Conseil constitutionnel permet ainsi d'apporter des rectificatifs ou des améliorations aux textes de loi. A l'évidence, cela va dans le sens de renforcer et de consolider la pratique démocratique. A cet effet, les spécialistes estiment que le Conseil constitutionnel a tendance à devenir une Cour constitutionnelle du fait de ses nouvelles prérogatives et de la possibilité offerte aux parlementaires, représentants du peuple, de saisir le Conseil constitutionnel. Aussi, l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel est à même de permettre une meilleure gouvernance qui ne fera que renforcer la démocratie.

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE La grande offensive

Said Abjaoui

C'est la guerre qui est déclarée au chômage. Une guerre qui se gagne par de grandes offensives. Toutes les décisions prises par le haut commandement orientent le combat vers la création d'emplois.

Une création massive d'emplois durables pour ne pas permettre au chômage de revenir prendre sa revanche. Cette préoccupation est évidemment prise en charge dans le programme présidentiel. Dès le départ.

Cependant, il faudrait reconnaître que les objectifs d'emploi ne se réalisent pas en instantané. C'est à l'issue de l'achèvement de la mise en œuvre du programme d'action qui s'atteignent ces objectifs. Cela est valable pour tous les pays et ce, quel que soit leur système économique.



A un journaliste qui lui reprochait de ne pas avoir fait baisser considérablement le taux du chômage, l'ancien président socialiste français disait que tout avait été essayé, quelle que soit la coloration politique du gouvernement. Rien qu'en France, le premier million de chômeurs était atteint sous le gouvernement de Raymond Barre, en 1977. Autant reconnaître qu'il n'y a pas de chômage zéro. Stabi-

ser le taux de chômage est déjà important dans les pays développés. En freiner le cours est considéré comme un succès. En inverser le sens est pratiquement un exploit dans ces pays.

Actuellement, le gouvernement est sur tous les fronts sur le plan de la création des emplois. Sur tous les fronts, dans tous les secteurs. Dans le bâtiment, les travaux publics, la pêche, l'agriculture,

l'industrie, les PME/PI, les services. Aucun secteur n'est occulté. Aucun.

Pour ce qui concerne le Sud, et pas seulement le Sud, le gouvernement lance des formations adaptées qui débouchent sur des emplois.

Il est évident que le programme de substitution aux importations a également pour finalité de créer des emplois et de ne pas détruire ceux existants.

C'est ainsi que le comprend le patronat algérien et c'est ainsi que le comprennent les populations.

Les produits importés concurrencent les producteurs nationaux et peuvent même pousser ces derniers à déposer le bilan. Quelle alternative au libéralisme ? Comment concilier la défense de la concurrence et la politique du développement des industries nationales du textile par exemple ainsi que de leur préservation ?

La révision de la loi n°2000-03 régissant le secteur de la Poste et des TIC vise à l'adapter aux nouvelles mutations

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), M. Moussa Benhamadi a affirmé que le processus de révision de la loi n°2000-03 régissant le secteur de la Poste et des TIC visait à « l'adapter aux nouvelles mutations ».

M. Benhamadi a précisé, lors d'une rencontre avec les représentants de la Fédération nationale des travailleurs de la Poste et des TIC, que la nécessité d'introduire de nouvelles dispositions impliquait une « révision totale du texte de loi

et la rédaction d'un nouveau projet de loi qui englobera toutes les activités liées aux TIC », a-t-on indiqué hier dans un communiqué de la Fédération.

Cette loi qui date de 12 ans a permis à l'Algérie d'asseoir le secteur de la Poste et des TIC sur « des bases correctes et d'acquérir de l'expérience, à travers sa mise en œuvre et son adaptation aux mutations profondes et rapides enregistrées à travers le monde », a rappelé le ministre, en s'adressant aux représentants du syndicat. « Il est temps de réviser

cet outil de base et de l'adapter au climat socio-économique national », a-t-il dit. A l'issue de cette réunion, ce projet a été unanimement salué car « il est à même de créer de nouvelles perspectives aux travailleurs du secteur de la poste et des TIC, qui sont susceptibles d'améliorer leur situation socioprofessionnelle », d'autant que le ministre avait affirmé que « des textes d'application de ce projet seront rédigés avec la participation des acteurs du secteur dont les partenaires sociaux », a ajouté le communiqué.

PARTI

QUELLE SURPRISE NOUS RÉSERVE LE FLN ?

Oucherif Larbi

« Des contacts entre les membres du Comité central qui s'était divisé sur le maintien ou non d'Abdelaziz Belkhadem se poursuivent ; les uns autour d'Abderrahmane Belayat soutiennent que le parti du FLN existe par ses activités à tous les niveaux organiques et au sein des institutions élues ainsi que dans les relations internationales de parti à parti, d'autres comme Mohamed Seghir Kara, porte-parole des opposants qui ont mis fin à la gestion Belkhadem par 160 voix contre 156, la situation n'a pas évolué, lui et ses amis continuant la tenue d'assemblées générales de militants (la prochaine aura lieu à Blida), comme si on allait à la tenue du 10^e Congrès », lâche un membre du Comité central qui active dans le mouvement associatif.

M. Zehali qui anime le binôme de coordonnateurs depuis le 2 février 2013, à l'issue de la 6^e session du Comité central du parti du FLN estime, comme M. Belayat que la priorité est au travail constitutionnel ; il est au Conseil de la nation, président du groupe FLN.

Pour Mohamed Seghir Kara qui est agacé par les déclarations

récurrentes d'Abdelaziz Belkhadem dans certains titres proches de la mouvance islamique, l'arithmétique ne permet pas à l'ex-SG du FLN d'affirmer qu'avec 156 voix, il pourrait reconquérir son poste. « Le Comité central compte 340 membres ; Belkhadem compte sur une prétendue division au sein du bloc opposant à la direction antérieure du parti. »

Ahmed Boumehdi est quant à lui plus politique estimant que « la situation du FLN ne met pas en danger la stabilité du pays et de la société ; nous ne dirigeons ni des entreprises économiques, ni l'argent public. »

Ahmed Boumehdi fait montre de sérénité quant à l'avenir immédiat du parti du FLN : « L'élection du secrétaire général peut intervenir à tout moment, il suffit que les candidats se fassent connaître et que la commission de candidature statue sur leur recevabilité en fonction des critères politiques et organiques inscrits dans les statuts et règlements du parti. »

M. Boumehdi constate que le profil du futur SG du FLN fait l'unanimité : « nationaliste, patriote, intégrée, sans attaché avec les puissances d'argent, capable intellectuellement et moralement

de conduire le parti en y instaurant la démocratie et une politique de promotion des cadres dirigeants qui assure l'enracinement du FLN dans la population, la fidélité aux principes de Novembre, un fonctionnement démocratique, le renouvellement des générations aux postes de direction sans marque idéologique autre que la souveraineté nationale dans tous les domaines. »

Enfin, Ahmed Boumehdi fait observer que la situation du parti du FLN ou de tout autre organisation est toujours plus complexe qu'il y paraît.

« Aujourd'hui, la Constitution requiert la priorité. Le calendrier sera ensuite polarisé sur l'élection présidentielle. Le choix d'un nouveau secrétaire général peut intervenir pour conduire le parti dans cette bataille capitale pour l'avenir. Le 10^e Congrès pourrait alors se tenir après cette élection. » Ces assertions et supputations sont balayées d'un revers de manche par Kassa Aïssi, pour qui

« la situation actuelle du parti du FLN est « politiquement inexécutable et organiquement injustifiée ; elle n'est pas de nature à donner une évaluation positive et personne n'a le droit de s'en satisfaire » plaide-t-il en apprenant que certains pensaient retarder les

échéances. « Tous les membres du Comité central ont le devoir d'œuvrer à l'élection d'un nouveau secrétaire général le plus tôt possible ! Si nous sommes d'accord, il faut passer des déclarations d'intention à l'acte organique avec candidatures officielles déposées au niveau de la commission des 6 à laquelle peuvent s'ajointre des représentants de chaque composante ou faction. »

Cette situation est-elle comparable à celle de 1986, quand le FLN était parti unique ? Kassa Aïssi tranche en ces termes : « En 1986, on parlait de sensibilités au sein du FLN ; elles étaient d'ordre idéologique et philosophique. Avec le multipartisme, les questions idéologiques se sont estompées et il n'y a même pas de problème de programme. Aussi, ce qui reste c'est la question de leadership ! »

M. Kassa Aïssi est nuancé quant à l'influence des « nantis » dans la vie organique du FLN : « Il y a tout au plus 10 membres fortunés. Pourquoi stigmatiser-t-on ceux qui sont au FLN, alors qu'il en existe dans tous les partis ? Tant que l'économie informelle a droit de cité... »

En conclusion, il dira que « la situation actuelle ne peut se poursuivre ou être considérée comme

normale, car elle n'est pas naturelle ni politiquement ou uniquement motivée. » Il ajoute : « L'élection du président de la République est un événement qui concerne la nation dans son ensemble. Son calendrier est fixé, les modalités sont connues et l'élu est le président de tous les Algériens. »

Dans cette phase qui caractérise la vie partisane du FLN, il est admis que des composantes aient des démarches différentes et nuancées selon la stratégie choisie pour accéder à la direction et au pouvoir qu'elle accorde. Ce qui est certain, c'est que tous les membres du Comité central ne procèdent pas d'exclusion ni d'oscurisme.

Les responsables qui se sont exprimés aujourd'hui ont apporté des éclaircissements sur la perception du temps qui passe sans secrétaire général, l'imagination créative qui permet de faire par la pensée des sauts de géants, la lucidité qui « met à plat les éléments du puzzle » et dans la foulée, l'exigence d'une élection à bulletin secret, l'officialisation des candidatures par devant une commission représentative de tous les groupes et l'engagement à aller ensemble au vote en session du Comité central.

COMMERCE

Préparation d'un projet de loi sur la vente des véhicules neufs

Un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation, a-t-on appris hier auprès du ministère du Commerce.

«Un projet de loi modifiant le texte de 2007 est en préparation. Ce projet de loi intervient pour prendre en charge les dysfonctionnements et les anomalies constatées, notamment la pratique de l'achat de plusieurs véhicules par la même personne pour la revente sur la voie publique», a indiqué à l'APS le directeur du contrôle et de la répression des fraudes au ministère, Abdelhamid Boukahoun.

Selon ce responsable, le texte réglementaire actuel ne répond pas à la situation, et ne prend pas en charge toutes les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs. «Il y a une vidé juridique concernant certaines pratiques qui n'ont pas été prises en charge par ce décret», a-t-il regretté, soulignant qu'il n'y a aucune disposition dans le texte actuel qui interdit au concessionnaire de vendre plusieurs véhicules à une personne.

L'objectif escompté de la modification du décret n°07-390 est «d'encadrer ces pratiques et de les prévoir pour qu'elles soient réprimées à l'avenir», a-t-il poursuivi.

Un groupe de travail composé d'un représentant du ministère du Commerce, des Finances, de l'Industrie, de l'Energie et des mines, installé suite à une instruction du Premier ministre prendra en charge la révision du décret de 2007.

Ces dernières semaines, une dérégulation du marché a été observée et une prolifération de revendeurs non agréés, agissant en toute illégalité a été constatée en bordure des routes et dans les parkings des cités, renforçant ainsi la spéculation et le secteur informel. Un rapport qui traite du phénomène de



la revente des véhicules neufs sur la voie publique a été déjà transmis au Premier ministre, a fait savoir M. Boukahoun qui révèle que l'enquête menée «a démontré que certains employés des concessionnaires achètent plusieurs véhicules au nom des membres de leurs familles pour les revendre sur la voie publique».

«Le concessionnaire ne peut pas refuser la vente par ce que refuser de vendre est une infraction», a-t-il ajouté. S'inquiétant de la forte croissance des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre a adressé, en novembre dernier, une instruction à quatre ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de découvrir l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges.

Renforcer la sécurité des véhicules commercialisés en Algérie

«Certaines conditions pour l'importation de véhicules neufs, arrêtées par le groupe de travail, sont déjà mises en œuvre. Désormais, tous les modèles de véhicules importés doivent avoir, au

moins, deux airbags et le système de freinage ABS», a affirmé M. Boukahoun.

En 2009, une première enquête a visé le degré d'application, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 du 12 décembre 2007.

«De nombreuses infractions liées, notamment au non respect de la superficie et des services après vente, ont été relevées», a-t-il indiqué, affirmant que des sanctions ont été infligées aux concessionnaires pour manquement aux dispositions du décret 07-390 et des demandes de suspension d'agrément de trois concessionnaires ont été adressées au ministère de l'Industrie.

Une autre enquête sur le respect des conditions de vente a été réalisée entre 2010 et 2011.

«Suite à cette enquête, 288 mises en demeure à l'encontre des opérateurs pour qu'ils se conforment aux conditions d'exercice de l'activité ont été établies par les services de contrôle habilités», a-t-il encore précisé.

Les infractions constatées ont trait, notamment au défaut de publicité des prix (33%), pratiques contractuelles abusives (17%), défaut de facturation (11%), modification des mentions portées sur le registre du commerce (2%) et exercice de l'activité dans l'illégalité (2%).

JUSTICE

La peine capitale requise à l'encontre de 5 accusés d'adhésion au groupe terroriste de Mokhtar Belmokhtar

La peine capitale a été requise hier par le procureur général près le tribunal criminel d'Alger à l'encontre de cinq individus accusés d'adhésion au groupe terroriste dirigé par Mokhtar Belmokhtar.

Le procureur général près du tribunal criminel d'Alger a requis vingt ans (20) de réclusion contre un sixième inculpé présent à l'audience. Toutefois, il n'a pas encore fait de réquisition contre les cinq accusés qui sont toujours en fuite, dont Mokhtar Belmokhtar alias «le Borgne».

Selon l'arrêt du renvoi, les accusés, dont cinq sont en fuite, sont poursuivis également pour détention de produits explosifs et transfert de munitions et d'armes de guerre dans le but de perpétrer des attentats criminels sur le territoire national. Les



services de la Sécurité nationale d'Alger avaient réussi, en 2011, de démanteler des cellules de soutien et de logistique relevant de groupes terroristes activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays et à faire échouer les plans criminels de groupes terro-

ristes activant sous la bannière du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Cette organisation terroriste, composée des katiibates de «Tarik Ibn Ziad et «El Moulaâthâmine», avait adopté une nouvelle stratégie qui consistait à doter le groupe terroriste se faisant appeler «Mouvement du Sahara pour la justice islamique» (MSJI), dirigé par Becheneb Mohamed Lamine, d'armes et explosifs et à assurer l'entraînement des nouvelles recrues pour l'exécution d'attentats terroristes en Algérie.

Ce mouvement avait planifié plusieurs opérations terroristes à l'intérieur du pays ayant notamment ciblé des compagnies pétrolières dans le sud algérien et des gazoducs.

DROGUE

Premier trimestre 2013 : plus de 2,5 t de kif saisis aux frontières ouest et sud-ouest du pays

Pas moins de 2.544 kg de kif ont été saisis durant le premier trimestre de l'année en cours aux frontières ouest et sud-ouest du pays par les brigades et unités des garde-frontières relevant de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Ces saisies ont été opérées dans différentes régions frontaliers dont Maghnia, El Aricha, Bechar et Hassi Khabir, selon la même source.

A noter que cette quantité saisie est moins importante que celle enregistrée au cours de la même période de l'année écoulée où plus de 3.176 kg de kif traité ont été saisis, a-t-on rappelé.

Saisie de 10 kg de kif traité à Batna

Pas moins de 10 kg de kif traité ont été saisis par la section de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Batna, a-t-on appris, hier, de ce corps constitué.

L'opération s'est déroulée lundi aux environs de 17 heures lors d'un contrôle de véhicule léger sur la RN 3 entre Batna et Ain M'lila (Oum El-Bouaghi).

Le chauffeur et son compagnon âgés respectivement de 23 et 30 ans (des repris de justice) ont été arrêtés lors de cette opération de contrôle, a indiqué la même source ajoutant que l'enquête se poursuit avant la présentation de ces deux individus devant le procureur de la République près le tribunal de Seriana.

ÉCHOS DE YEMMA GOURAYA Béjaïa se maquille...

Les artères ainsi que les places principales de la capitale des Hammadides sont prises en charge par différents services communaux et autres, avec pour mission de nettoyer, de réparer, de remplacer... Bref, d'embellir. La ville est pavée depuis près de quatre jours déjà, de l'aéroport Abbâne Ramdane Soummam au centre ville et pour cause : il est présent, voire «annoncé», la visite imminente, à savoir ce jeudi 25 avril, du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

Semi-marathon international : 8^e édition

Placé sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports, du wali, du P/APW, et du P/APC de Béjaïa, un semi-marathon international est programmé pour le vendredi 3 mai 2013 par l'Athlétic mediterranean club de Béjaïa. Cette huitième édition innove en ce sens que cette année ce seront deux courses au choix qui seront proposées : 7 km (Course personnelle) et 21,01 km (Semi-marathon). Tél : 034 207 417. Mob : 0792 012 730

MOB : La déferlante chromatique et sonore, H24...

Des façades entières, des pans de murs, des escaliers publics, des troncs d'arbres et autres poteaux électriques au moins au tiers à partir de la base ont été, tout récemment, assaillis par des supporters des «Crabes», armés de bâtons de laque verte et noire et de pinceaux... Il faut reconnaître que certaines fresques géantes sont plaisantes à voir, artistiquement réalisées, mais il y a eu de l'excès, à la fois inesthétique et même un tantinet «provocateur», vu, bien sûr, sous l'angle... JSMB ! Normal. Ces mêmes supporters du MOBéjaïa n'ont, par ailleurs, de cesse de manifester leurs bonheur et fierté en usant des heures durant et quasiment tous les jours et matin et soir des avertisseurs de leurs véhicules... L'accession est là ! Un événement historique pour les Vert et Noir, en effet, adieu la frustration collective et séculaire...

APS

AB

EL TARF

Une wilaya-pilote en matière d'écotourisme

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargé du Tourisme, M. Mohamed Amine Hadj Saïd, a estimé lundi à El Tarf que cette wilaya, compte tenu de son environnement et de ses espaces naturels, est appelée à devenir «un pôle d'excellence pour le développement de l'écotourisme».

M. Hadj Saïd s'est particulièrement attardé sur «les potentialités naturelles, multiples et féeriques de cette région où la mer côtoie lacs, forêts et montagnes» qui commandent «la valorisation d'un tourisme vert répondant aux normes requises mais à la portée des familles algériennes».

Tout au long de cette visite qui lui a permis de s'enquérir des potentialités de cette wilaya, à l'image des plages de la Messida, du Cap Rosa, des Sables d'or, ainsi que des lacs Tonga et Mellah, le secrétaire d'Etat a mis en exergue la nécessité de mettre en place des structures touristiques à la hauteur des ambitions, des atouts et des attentes de la wilaya d'El Tarf.

M. Hadj Saïd a inspecté le chantier de réalisation d'une esplanade touristique située à proximité du nouveau port de pêche d'El Kala où il a particulièrement insisté sur la qualité de cet ouvrage financé à hauteur de 500 millions de dinars et appelé à attirer un grand nombre de visiteurs.

Au cours de son inspection de l'hôtel El Mordjane, un établissement public fermé depuis cinq ans, en attente de travaux de réhabilitation, le secrétaire d'Etat a annoncé la création, à Constantine, d'une Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration, d'une capacité de 880 places pédagogiques.

Evitant le schéma directeur d'aménagement touristique (Sdat) d'El Tarf, M. Hadj Saïd a insisté sur l'importance «d'englober dans les études les spécificités culturelles, sociologiques et économiques de la population de cette région».

S'agissant du tourisme thermal, le secrétaire d'Etat a souligné qu'une étude, en cours d'élaboration, fait déjà ressortir 202 sources thermales à l'échelle nationale, appelées à être réhabilitées afin de répondre à une autre forme de tourisme, non moins attractif.

Au chef-lieu de la wilaya, M. Hadj Saïd a rencontré des opérateurs activant dans le secteur du Tourisme qui lui ont exposé des contraintes rencontrées pour la concrétisation de leurs projets touristiques.

ADOPTION DU 1^{ER} PLAN D'ACTION MONDIAL

Développement des ressources génétiques forestières

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a adopté le premier Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et le développement des ressources génétiques forestières, a indiqué lundi la FAO. Le Plan d'action mondial proposé doit à présent être soumis pour approbation finale à la Conférence de la FAO, qui aura lieu à Rome en juin prochain, a précisé la FAO. La Commission a demandé à la FAO d'élaborer «une stratégie pour mettre en œuvre ce Plan et de mobiliser les ressources financières nécessaires, surtout en appui des pays en développement», a ajouté l'agence, estimant que «la planète compte entre 80 000 et 100 000 espèces d'arbres». «Les écosystèmes forestiers restent des refuges essentiels pour la biodiversité, et 12 % des forêts sont jugées primordiales pour conserver la di-

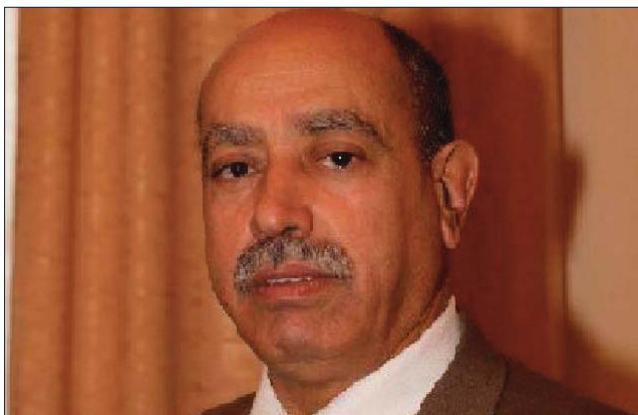
M. MOHAMED MEBARKI À SETIF

Adapter davantage les filières de la formation professionnelle aux technologies modernes

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, M. Mebarki, a appelé lundi à Sétif à «adapter davantage» les filières du secteur avec les technologies modernes et avec les besoins du marché du travail en tenant compte des particularités de chaque wilaya.

Au cours d'une visite d'inspection dans la wilaya des Hauts Plateaux, le ministre, rappelant la récente révision des filières de formation et son impact sur la «réadaptation» du secteur, a précisé que la formation professionnelle «devrait constituer l'un des piliers du développement, aussi bien au niveau local que national».

M. Mebarkia a également indiqué, lors d'un point de presse improvisé, que son département attache une grande importance à l'accroissement qualitatif et quantitatif des formateurs dans le secteur, affirmant que 350 établissements de formation profession-



nelle ont été «étoffés» avec de nouveaux encadreurs.

Le ministre a fait une première halte à l'institut national spécialisé de formation professionnelle (Insp), formant des techniciens dans les industries agroalimentaires, avant d'inspecter le centre de formation professionnelle Séti-3, implanté à la cité Al Hidhab, pour se déplacer ensuite dans les communes de Guidjel, d'El Eulma et d'Aïn Arnat où il a inspecté des établissements relevant de son secteur.

Le secteur de la Formation professionnelle compte à Sétif 21 000 stagiaires répartis sur 26 établissements de for-

mation dont deux Insp, un Institut de formation professionnelle (IFP) et un centre national de formation à distance. Il offre 4 659 postes de formation en internat et 6 732 postes d'apprentissage. M. Mebarki, a indiqué que Sétif dépasse la moyenne nationale de couverture par le secteur de la Formation professionnelle par nombre d'habitants (6 postes pour 1 000 habitants).

Il a appelé les responsables locaux à déployer plus d'efforts pour une meilleure adhésion des jeunes à ce secteur qui forme à des métiers d'avenir, même pour les jeunes sans qualification ou éclus du système scolaire.

ECOLE SUPÉRIEURE DE L'ADMINISTRATION MILITAIRE

Portes ouvertes sur l'Ecole supérieure d'administration militaire

Les journées portes ouvertes sur l'Ecole supérieure de l'administration militaire (Esam), ouvertes lundi à Oran, constituent une occasion pour faire découvrir au large public, notamment les jeunes, le matériel de terrain et de logistique.

Cette manifestation, inaugurée au centre d'information territorial de l'ANP par le chef d'état-major de la 2^e Région militaire, le général Yacine Aïdoud, est marquée par la présentation du matériel de logistique de pointe, du matériel mobile et des campements équipés répondant aux besoins des opérations militaires de terrain.

Parmi le matériel mobile, présenté lors de cette manifestation qui s'étalerait jusqu'à la fin de la semaine en cours, un camion de lavage, en huit heures de temps d'effets vestimentaires, d'une capacité de 250 tenues militaires, et un camion-cuisine qui offre des repas complets à un grand nombre d'éléments de l'armée.

Le commandant de l'Esam, le colonel Hamid Metfah a mis en exergue, dans son allocution de présentation, les principales

missions de cet établissement dont la formation de cadres militaires de différentes armes dans les domaines de gestion des ressources, de management, de comptabilité et d'opérations de soutien et de tactique militaire.

Les élèves de cette école, siège à haï M'dina J'dida d'Oran, suivent des cours théoriques et pratiques dans plusieurs matières dont la gestion financière, les techniques bancaires, le recensement et statistiques, l'économie de défense et l'information.

Créé en 1968 à Beni Messous, avant son transfert à Oran en 1975, cet établissement de formation œuvre également à l'intégration des technologies d'information et de communication dans son système pédagogique.

La manifestation «Portes ouvertes» réserve aussi un stand au laboratoire régional de la 2^e Région militaire, qui assure les analyses physico-chimiques et microbiologiques selon les normes en vigueur pour garantir la bonne qualité de nutrition des militaires de différentes unités de l'armée.

BOUIRA :

La double voie ferrée électrifiée Thénia-Bordj Bou Arréridj sera-t-elle réalisée ?

L'étude du projet de la double ligne électrifiée de la voie ferrée devant relier Thénia à Bordj Bou Arréridj, sur une distance de 160 km, a été présentée lundi devant l'exécutif et les élus de la wilaya de Bouira. Selon l'étude exposée, cette double voie ferrée traversera la wilaya de Bouira sur un linéaire de 90 km, allant de son entrée nord à sa sortie est, englobant 27 passages à niveau et sept tunnels d'une longueur globale de 15 km. Les membres de l'APW et les présidents d'APC concernés par cet itinéraire ont souligné, à l'occasion, la problématique de la superficie agricole, estimée à pas moins de 214 ha, dont un taux de 68% de terres très fertiles, qui seront traversées par cette double voie ferrée.

Les intervenants ont souhaité, à cet égard, avoir des solutions techniques susceptibles d'éviter à la wilaya de Bouira de «elles pertes», tout en invitant le bureau d'études chargé du projet de démontrer tous les avantages attendus de ce projet. Des élus ont axé leurs propos sur l'éventuel impact de cette voie sur les réseaux électriques, hydrauliques et les travaux publics. Pour sa part, le wali de Bouira a souligné la nécessité de «mettre un terme au retard accusé par ce projet, inscrit à la réalisation depuis 2008, en identifiant toute les contraintes et préjudices qu'il pourrait occasionner, afin de lui permettre de voir le jour dans les plus brefs délais».

APS

SELON LE PR MAHIOU

L'extension de la saisine du Conseil constitutionnel aux parlementaires est un moyen permettant davantage d'ouverture démocratique, a indiqué, lundi, à Alger le professeur Ahmed Mahiou, directeur de recherche émérite, lors d'une journée d'étude sur ce thème organisée par le Conseil constitutionnel.

Se basant sur l'expérience française, le professeur Mahiou qui est également directeur du Centre national de recherche scientifique (France), a expliqué que cette saisine est à même de «redorer le blason du Parlement, de reconnaître et officialiser le rôle de l'opposition ainsi que le statut de la minorité». «En démocratie, il appartient à la majorité de gau-

vner tout en respectant la minorité», a-t-il dit, soulignant que «la saisine parlementaire permet aussi de respecter l'opposition et d'assurer l'alternance au pouvoir».

De l'avis du Professeur Mahiou, docteur honoris causa de l'Université des sciences sociales de Toulouse, la saisine parlementaire

engendre une «certaine activité supplémentaire au sein du Parlement, alors que la prééminence présidentielle se voit amoindrie».

A ce propos, il a cité l'exemple de la cohabitation en France, quand le président de la République était minoritaire et l'opposition majoritaire au Parle-

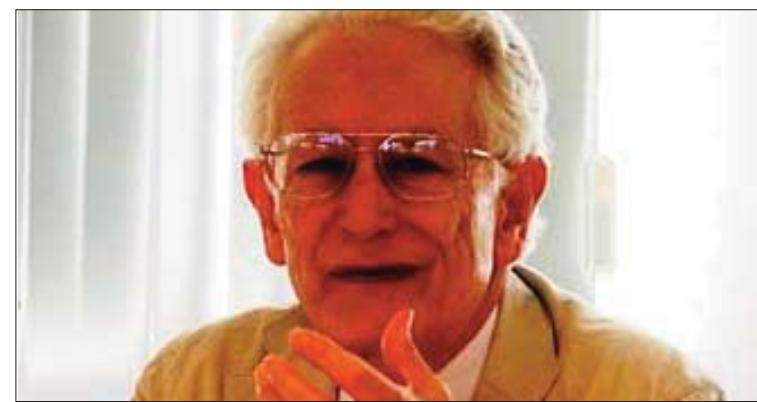
ment et vice-versa. Il a relevé que les cas de cohabitation dénotent de la nature du pouvoir qui «n'est pas figé, mais toujours en mouvement». Selon ce professeur de 77 ans qui a plaidé à la faveur de la saisine parlementaire, «la loi démocratique du nombre n'est pas suffisante pour légitimer en toute tranquillité et l'on doit dés-

ormais s'accommoder de l'existence d'un contrôle de constitutionnalité, mais aussi de l'existence d'une opposition plus active et plus ferme».

Il a qualifié cette «nouvelle donne» de «bon point» pour le fonctionnement démocratique, amenant aussi bien l'opposition que le gouvernement à «bien réfléchir à toutes les implications des textes qu'ils proposent».

Le Professeur Mahiou a fait observer à ce propos que grâce à cette saisine, le Conseil constitutionnel est en passe de devenir une «cour constitutionnelle».

Expliquant les procédures de saisine, il a relevé que les auteurs des réserves ne sont pas entendus par le Conseil constitutionnel, estimant toutefois que la tendance va vers cette «réforme» qui est appelée à être introduite dans le système juridique français de manière à permettre l'émergence d'un débat utile pour la démocratie. Ahmed Mahiou, ancien professeur et ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger, est spécialiste en droit algérien et en droit international.



Le CC édite le premier numéro de sa revue spécialisée

Le Conseil constitutionnel vient d'édition le premier numéro de sa revue spécialisée en justice constitutionnelle.

Cette publication semestrielle se propose de faire connaître les décisions et avis du Conseil constitutionnel ainsi que toutes les questions en relation avec ses activités et ses jurisprudences.

Elle constitue également un espace ouvert pour la publication d'articles et d'études spécialisées et des thèmes liés au contrôle constitutionnel en Algérie et dans les différents pays du monde. Composée de 170 pages, la revue qui constitue également une tribune pour les spécialistes en Algérie, à savoir les universitaires et les cher-



cheurs, contribuera sans aucun doute, selon la préface de la revue signée par le président du Conseil constitutionnel, M. Tayeb Belaïz, «à l'approfondissement de la connaissance, l'échange de vues et l'élargissement du cercle du débat scientifique serein sur les questions majeures».

La première édition renferme des études élaborées par des professeurs compétents sur différents thèmes dédiés au contrôle constitutionnel en général et particulièrement en Algérie.

Il propose également des décisions importantes du Conseil constitutionnel et des extraits de la jurisprudence de l'Institution.

ALGÉRIE - TUNISIE Participation de l'Algérie à la 19^e édition du MIT

L'Algérie participe pour la 11^e fois à la 19^e édition du Marché international du tourisme (MIT 2013) qui se tiendra du 24 au 27 avril au Parc des Expositions du Kram (Tunisie).

La participation de l'Algérie tend à promouvoir la destination Algérie au niveau du marché international du tourisme et à œuvrer à l'ancrage de la dimension méditerranéenne dans la destination touristique», indique un communiqué de l'Office national algérien du tourisme (Onat).

Le Salon permettra également de «faire la promotion de la 14^e édition du Salon international des voyages et du tourisme prévue du 16 au 19 mai à Alger», précise la même source qui ajoute que cette participation «s'inscrit aussi dans le cadre de la coopération et des échanges entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine touristique, une coopération qu'il convient de consolider dans le sens du développement d'un tourisme maghrébin intégré». Le stand dédié à l'Algérie illustre la richesse architecturale des constructions de toutes les wilayas notamment de celles du Sud.

La délégation algérienne à cette édition compte des cadres de l'Onat et des représentants des tours opérateurs qui présenteront les produits touristiques algériens.

M. BELKACEM MELLAH À SAÏDA Ouvrir des espaces de dialogue et de consultation avec les jeunes

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports chargé de la jeunesse, M. Belkacem Mellah, a insisté, lundi à Saïda, sur la nécessité d'ouvrir des espaces de dialogue et de consultation avec les jeunes.

Lors d'une rencontre avec le mouvement associatif à la deuxième journée de sa visite dans la wilaya de Saïda, M. Belkacem Mellah a indiqué que l'Etat parie énormément sur les jeunes et que dans cette optique plusieurs mesures ont été prises dont la mise en place de dispositifs d'emploi et la réalisation de structures de loisirs et de services au profit de cette frange de la société.

Le secrétaire d'Etat a rappelé, au passage, le mouvement associatif à s'impliquer dans le développement local par le biais d'activités d'utilité publique touchant, entre autres, à l'hygiène, la protection de l'environnement, au reboisement et à la sensibilisation contre les fléaux sociaux qui menacent les jeunes et les catégories vulnérables de la société.

Il a également exhorté, les jeunes à avoir confiance en eux et en leurs capacités affirmant que la wilaya de Saïda recèle de nombreux jeunes talents et que l'Etat est prêt à soutenir ce potentiel avec différents moyens.

Au niveau de l'Office des établissements des jeunes (Odej) M. Mellah a instruit les responsables à ouvrir ces structures aux scolarisés pendant les périodes des examens, à coopérer avec diverses associations pour mener des campagnes d'hygiène, de reboisement et de protection de l'environnement et à se préparer pour la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Le secrétaire d'Etat a inspecté la Maison de jeunes des Frères Abdelli et a pris connaissance des activités des 729 jeunes qui y sont affiliés dont une majorité de jeunes filles.

Il a également posé la première pierre d'un complexe sportif de proximité dans la commune de Tircine.

APS

AGRICULTURE**Un dépôt à Tissemisilt pour stocker 200 000 quintaux de céréales**

Un dépôt d'une capacité de stockage de 200 000 quintaux de céréales vient d'être réservé dans la commune de Khemisti (Tissemisilt) au profit de la Ccls de Mahdia (Tiaret), a-t-on appris lundi du responsable de la Direction des services agricoles de Tissemisilt. Ce responsable a précisé que la Ccls (Coopérative des céréales et légumes secs) de Mahdia va exploiter, par le biais de la concession, l'ancien siège de la société nationale du liège et bois, situé à Sidi Mansour, suite à la décision de la commission de wilaya de promotion et développement des investissements.

Cette mesure contribuera à régler sensiblement le problème de stockage des céréales que rencontre la région de Tissemisilt et évitera à ses fellahs les contraintes de déplacement vers les wilayas voisines durant la campagne de moissons battage. Elle permettra, en outre, d'appuyer le projet de création d'une Ccls au niveau de Tissemisilt, précise-t-on de même source. Concernant la réalisation d'un grand site de stockage d'une capacité de 200 000 quintaux au niveau de la wilaya, le DSA a souligné que le lancement de ce projet sera effectué avant la fin de l'année en cours sous l'égide de l'office algérien professionnel des céréales. La wilaya de Tissemisilt avait réalisé, au cours de la précédente saison agricole, une production estimée à 1 157 733 quintaux de céréales, selon la même source.

ANDI L'emprunt bancaire en constante augmentation à Ain Témouchent

L'emprunt bancaire est en constante augmentation au niveau du guichet unique (GUD) de l'agence nationale de développement de l'investissement d'Ain Témouchent, a indiqué, lundi, une responsable de ce guichet.

Intervenant lors d'une rencontre sur l'investissement, organisée par la chambre de commerce et de l'industrie, cette cadre de l'Andi a précisé que cet emprunt, de l'ordre de 31% en 2011, est passé à 51% en 2012 pour atteindre les 74% durant les quatre premiers mois de cette année. «Les mesures de facilitation décidées par les pouvoirs publics ont encouragé les investisseurs à recourir à l'emprunt bancaire. Ce qui a permis aux opérateurs d'autofinancer de moins en moins leurs projets. Cet apport personnel est passé de 69% en 2011 à 26% pour les quatre premiers mois de l'année en cours», a précisé cette responsable. Abordant le rôle de la banque CPA dans le financement de l'investissement et des facilités accordées dans ce domaine, le directeur régional de Tlemcen, M. Bellatar Mohamed, a mis l'accent sur «la réduction des délais de traitement des dossiers grâce à la mise en place d'une action intermédiaire, qui sera appuyée, prochainement, par le transfert électronique des dossiers d'investissement». S'agissant des opérations d'investissement dans le cadre du commerce extérieur, il a précisé que ces «dossiers sont traités dans les 48 heures suivant leur dépôt». Pour sa part, M^{me} Rekiba Salima, de l'Université d'Oran, a recommandé, lors de son intervention traitant du thème «l'investissement et l'emploi en Algérie», le «développement du rôle du secteur privé dans ce domaine» et «l'amélioration du climat des affaires». Cette enseignante a mis l'accent, par ailleurs, sur la nécessité «d'une réforme globale de l'approche, de la politique et de la stratégie de promotion de l'investissement local afin de créer la richesse et l'emploi».

L'assainissement du foncier industriel et l'aménagement des zones industrielles, ainsi que l'allègement des procédures administratives et autres, ont constitué les recommandations préconisées par l'enseignante du centre universitaire d'Ain Témouchent, M^{me} Benyamina Kheira qui a traité de «la concurrence et de la qualification des PME/PMI». Elle a insisté sur l'ouverture de bourses pour pérenniser les entreprises. Pour M^{me} Benzina Hayat, de l'Université d'Oran, le secteur du tourisme constitue un facteur de développement de la wilaya d'Ain Témouchent qui recèle d'importantes potentialités. Cependant, ce secteur doit faire l'objet d'actions portant sur le renforcement des capacités d'accueil et la formation des personnels, a-t-elle insisté.

ALGÉRIE - OMC**L'Algérie prépare le 12^e round de négociations pour l'automne prochain**

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a déclaré lundi à Tizi Ouzou que l'Algérie préparait le 12^e round de négociations bilatérales pour son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour l'automne prochain.

Revenant sur le déroulement du 11^e round, le 5 avril dernier à Genève, le ministre a tenu à préciser, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, que l'Algérie a reçu «le soutien de 34 pays amis» dont la Chine et l'Inde qui avaient «demandé de faciliter l'adhésion de l'Algérie à l'OMC».

Concernant les pays membres qui ont posé des questions orales, ils



douivent les formuler officiellement par écrit au secrétariat de l'OMC, avant la date du 10 mai prochain, a-t-il ajouté. L'Algérie s'est engagée à y répondre au plus tard le 15 juillet, a-t-il rappelé. Abordant la question de l'exportation hors hydrocarbures, M. Benbada a observé que les offres d'exportation sont «faibles» et

que les producteurs nationaux préfèrent s'adresser au marché local car il est «très neuf». L'outil de production est en train de se réapproprier ses parts sur le marché interne qui n'est pas encore saturé, a-t-il précisé, soulignant que cette démarche représente «une substitution à l'importation».

BOUIRA**Plus d'une centaine de participants au colloque sur les répercussions économiques de l'investissement**

Plus d'une centaine d'enseignants et spécialistes de 11 pays participent lundi au 2^e colloque scientifique international qu'organise l'université de Bouira sur le thème «Les répercussions économiques de l'investissement dans les domaines du sport, de l'environnement et du tourisme».

Durant les deux jours que durera ce colloque, les participants venus notamment de Tunisie, d'Egypte, du Yémen, d'Irak, du Soudan et de Cuba, auront à débattre de plusieurs sujets et questions ayant trait directement à l'investissement dans les domaines du sport, de l'environnement et du tourisme et ses répercussions économiques.

A l'ouverture de cette rencontre à laquelle sont présents également des représentants des ministères de la

Jeunesse et des sports, de l'Environnement et du tourisme, le président du congrès, M. Djamel Abbas, de l'université de Bouira, a souligné l'importance de cette rencontre internationale qui «permet d'étudier et d'examiner les différentes possibilités de promouvoir l'investissement dans les trois domaines et ce de façon à servir l'économie nationale».

«L'investissement dans ces domaines (sport, environnement et tourisme) est une chose positive, mais il doit être adapté aux besoins de l'économie nationale», a insisté M. Abbas.

Le colloque est organisé par le département des sciences techniques et activités physiques et sportives (Staps) de l'Université de Bouira.

PÊCHE**Boumerdès : engouement notable pour la formation dans les métiers de la pêche**

Un engouement notable est enregistré depuis début 2013 à Boumerdès pour la formation dans les métiers de la pêche au niveau des classes ouvertes dans les ports de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre de pêche et d'aquaculture.

«A ce jour, nous n'avons pu former que 150 pêcheurs, mais la demande demeure «conséquente», comparativement aux moyens disponibles», a indiqué à l'APS le secrétaire général de la Chambre, M. Smaïl Haouès, signalant l'existence, actuellement, de listes d'attente au niveau des ports de pêche de Dellys (une centaine de pêcheurs), de Zemmouri (une vingtaine) et de Cap Djinet (35).

«Un groupe de 52 pêcheurs a été consigné sur une liste d'attente supplémentaire», a ajouté ce responsable, précisant que



«la prise en charge de ces demandes de formation se fera de façon progressive».

S'exprimant sur les facteurs à l'origine de cette hausse de la demande sur les métiers de la pêche, M. Haouès a souligné notamment «le fait que la formation se dé-

roule au niveau des ports de pêche, est un facteur très incitatif pour les pêcheurs qui font un gain de temps énorme, vu qu'ils peuvent travailler sur les mêmes lieux où ils peuvent s'offrir une formation».

«L'obligation désormais faite aux pê-

APS

cheurs de posséder un «livret maritime» pour pouvoir exercer, et leur volonté de maîtriser les nouvelles techniques et outils disponibles en matière de pêche ont été, également, citées comme des facteurs incitatifs à la formation.

Des démarches sont en cours en vue d'élargir les domaines de formation en matière de pêche, selon ce responsable, qui a fait cas de la création attendue de nouvelles spécialités, dont l'aquaculture en milieu agricole et l'élevage de poissons d'ornement, entre autres.

Le secteur envisage également la possibilité d'offrir des formations appliquées aux pêcheurs, à l'intérieur même des bateaux de pêche, afin de les familiariser avec les nouveaux équipements acquis, à leur profit, ces dernières années, est-il encore signalé.

ELLE EMPOISONNE SON MARI 20 ans de prison à l'épouse ingrate

A.Ferrag

Le vieux Mohamed ne compte plus ses jours à la tête d'une immense fortune, il souffre de douleurs inexplicables des douleurs nommées «prison». Nous sommes en 2010, et par une belle journée d'hiver, Mohamed pousse des cris à vous fendre le cœur. Il a 68 ans, mais il est encore robuste et plutôt bel homme.

Mohamed fait partie de ces personnes auxquelles tout réussit dans la vie. Il épouse une jolie femme, douce et attentionnée dont il a toujours été follement épris.

Il est à la tête d'une grande fortune et il a donné naissance à cinq merveilleux enfants auxquels il a assuré une éducation des plus exemplaires.

Mais voilà que depuis quelques semaines, il souffre atrocement de douleurs abdominales et il a beau faire des analyses.

Ses maux mystérieux persistent. Mai 2011, Mohamed n'est plus cet homme robuste et souriant qui jouit pleinement de la vie. Il n'est plus que l'ombre de lui-même et la cause de ses maux est toujours aussi mystérieuse. Le visage pâle, les yeux cernés, il ne quitte plus son lit.

Samia, sa femme, s'en occupe à merveille, elle est aux petits soins et personne dans son entourage ne se doute que derrière la douceur de cette femme angélique se cache un monstre prêt à tout afin d'accaparer les richesses de son époux. Personne ne se doute que chaque plat, chaque boisson chaude qu'elle prépare amoureusement à son mari, est saupoudrée d'un poison mortel, distillé à petites doses afin de ne pas éveiller



les soupçons. Cependant, aucun crime n'est parfait. Ainsi, Samia qui entretient une relation extraconjugale fait part à son amant, un ami de la famille, de son secret quelques jours après le décès tragique de son mari : «Nous sommes enfin riches, le poison que je lui administrais a eu raison de lui, je t'aime et je veux vivre avec toi Karim».

Peut-être était-elle trop confiante en l'avenir, aux sentiments de son amant, car voilà qu'une chose inouïe va précipiter sa perte. En effet, Karim n'est pas amoureux de son amie, et il n'a aucunement l'intention de l'épouser. Certes, il aime les femmes

et les plaisirs charnels, mais cela ne fait pas de lui un criminel ni même le complice d'une criminelle. Ainsi, dénonce-t-il Samia. Arrêtée, elle ne nie pas les faits retenus contre elle.

«Votre époux vous a tout donné, pourquoi l'avoir tué aussi lâchement ?

— L'argent et la fortune m'ont fait perdre la tête, je regrette mon acte.

Au terme des délibérations, en ce mois d'avril 2013, au tribunal d'Alger, Samia est condamnée à vingt ans de réclusion criminelle pour une fortune dont elle n'aura ni l'occasion ni le plaisir de tirer profit !

BAB EZZOUEAR Traquenard fatal

L'affaire est jugée en ce mois d'avril 2013, au tribunal d'Alger. Les faits pour lesquels avait comparu Lotfi, 33 ans, remontent au 22 mars 2011. Ce dernier avait rendu visite à Rabah, son jeune cousin de 22 ans, pour l'inviter. Il lui tend un traquenard duquel il n'en sortira pas vivant.

Il le conduit, en effet, vers un endroit isolé, Lotfi, l'esprit englué dans les remugles de la drogue, tente alors d'abuser sexuellement de Rabah qui résiste aux avances de son agresseur. Il reviendra à la charge, mais Rabah, au prix de mille et un efforts se dégage de son emprise. La résistance du jeune homme mettra en rogne Lotfi qui finira par devenir très violent. Il assènera plusieurs coups de couteau à son cousin Rabah. Les habitants de Bab ezzouar, découvrent Rabah baignant dans son sang.

L'enquête menée par les agents de police aboutira vers l'assassin Lotfi. L'avis de recherche est lancé pour retrouver l'assassin. Deux mois plus tard, il est arrêté. Il finit par avouer son crime : «J'étais sous l'effet de la drogue et je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer, je vous jure que c'est



la vérité», dit-il aux policiers.

Présenté au magistrat instructeur, il nia toutes les charges qui pesaient sur lui. «Ce n'est pas moi, je n'ai rien fait», soutient-il en répondant aux questions du juge d'instruction. Ses aveux à la police ont convaincu le magistrat de sa culpabilité.

Au cours du procès, Lotfi faisait de grands efforts pour se donner un air

innocent. Durant la lecture de l'accusation, il resta calme. Il voulait paraître comme un parfait innocent, victime d'une machination.

Aux questions du président du tribunal, il répondit calmement en agrémentant ses réponses de formules de politesse et en articulant comme il se doit les mots.

Le représentant du ministère public prend la parole pour entamer son

réquisitoire. Il lui rappela ses antécédents judiciaires, lui précisant que tous les éléments d'un meurtre avec prémeditation étaient présents dans l'affaire traitée par le tribunal.

«Tu es allé récupérer ton cousin Rabah de chez lui, pour le conduire dans un endroit isolé, tu as abusé de lui, avant de lui asséner plusieurs coups de couteau». L'accusé a commis un crime horrible sur la personne de son cousin, il doit être lourdement condamné, martela le procureur de la République, avant de requérir une peine de réclusion à perpétuité à son encontre.

L'accusé, poussé dans ses derniers retranchements, tenta de se faire tout petit dans le box des accusés pour échapper aux regards perçants des présents l'assistance.

Son avocat, qui voulait bâtrir sa stratégie de défense sur le doute qui pouvait être au bénéfice de son client, plaide coupable, tout en demandant le bénéfice des circonstances atténuantes.

A l'issue de deux heures de délibérations, le verdict est rendu : Lotfi est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

AE

JUSTICE

La modernisation de la justice passe par son indépendance et son autonomisation

La modernisation de la justice et son développement passent par son indépendance et l'attribution de statuts particuliers à ses fonctionnaires, a indiqué, lundi à Alger, le président du syndicat national des fonctionnaires de l'administration de la justice (SNFAJ), Farid Mokhtari.

«L'autonomisation de la justice et l'attribution de statuts particuliers à ses fonctionnaires sont des conditions sine qua non pour son développement et à sa modernisation», a précisé Mokhtari, lors d'une conférence-débat sur «les transformations du secteur de la justice», organisée par le forum de la presse quotidien DK-News. Il a rappelé, à ce titre, que des experts nationaux avaient fait des analyses et des études dans le domaine de la justice et ont abouti à l'obligation de la séparation des pouvoirs, pour une meilleure gestion du domaine judiciaire.

Les conclusions auxquelles sont arrivés ces spécialistes doivent être appliquées, a souligné Mokhtari, convaincu de l'impératif de créer une justice indépendante de l'administration. Il a ainsi insisté sur la non-ingérence de l'administration dans les décisions des magistrats estimant que l'émancipation de la justice est «tributaire de la bonne gestion de toutes ses ressources». Pour Mokhtari, les conditions de qualité, d'écoute, de surveillance et de performance doivent, également, s'appliquer de manière constante à ce secteur.

Le syndicaliste est aussi revenu sur l'obligation de soustraire les fonctionnaires de la justice du statut général de la fonction publique et leur attribuer un statut particulier. Dans ce même registre, il a souligné l'importance de donner les mêmes droits à tous les corps de la justice, sans disparité dans les salaires, dans les indemnités et les primes.

L'intervenant a souhaité également voir les réformes judiciaires actuelles concordées avec les droits socioprofessionnels des travailleurs, pour aboutir à une justice souveraine. Afin de permettre aux fonctionnaires de la justice d'exercer dans de bonnes conditions, le syndicaliste a recommandé l'application des notions de management, d'informatic et de nouvelles technologies à ce secteur, pour enfin «sortir de l'archaïsme judiciaire».

De son côté, maître Merouane Azzi, avocat à la cour, a appelé à l'installation du dialogue entre les avocats et les magistrats qui doivent faire un travail de cohésion et de complémentarité, à même de satisfaire les citoyens.

CANADA

La police annonce avoir déjoué un projet d'attentat dans la région de Toronto

La police canadienne a annoncé l'arrestation et l'inculpation lundi de deux hommes qui recevaient des ordres d'Al-Qaïda alors qu'ils projetaient de commettre un «attentat» contre un train de passagers dans la région de Toronto. Les deux suspects, Chiheb Esseghaier et Raed Jaser, ont été inculpés pour «complot en vue de commettre un attentat terroriste» et «complot (...) sous la direction d'un groupe terroriste», a indiqué la Gendarmerie royale du Canada (GRC, la police fédérale) lors d'une conférence de presse.

Les suspects, qui n'ont pas la citoyenneté canadienne mais dont la nationalité n'a pas été dévoilée, «recevaient du soutien d'éléments d'Al-Qaïda» en particulier «des ordres et des conseils», a déclaré un porte-parole de la GRC.

Les deux suspects ont été arrêtés lundi à Toronto et à Montréal, dans l'Est, à la suite d'une enquête de plus d'un an impliquant notamment la police fédérale américaine (FBI), ont indiqué les autorités. C'est la première fois au Canada que des chefs d'accusations impliquant Al-Qaïda sont déposés, a souligné la GRC.

APS

TRANSPORT

Le projet du tramway de Sidi Bel-Abbès confié à une entreprise turque

Le projet de réalisation des travaux de la première ligne du tramway de Sidi Bel-Abbès a été attribué à l'entreprise turque Yapi Merkezi, annonce l'entreprise Métro d'Alger (EMA) dans un avis publié lundi dans la presse.

Le délai de réalisation de cette ligne a été fixé à 38 mois pour un montant de 32,3 milliards de DA, précise l'EMA. L'attribution de ce marché a été effectuée suite à l'examen et l'évaluation des offres techniques et financières relatives au projet, a-t-on ajouté.

HABITAT

6 000 logements seront livrés en 2013 à Annaba

Six mille (6 000) logements, tous segments confondus, seront livrés dans la wilaya d'Annaba au cours de l'année 2013, a-t-on annoncé lundi à l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI). Ce quota fait partie d'un programme de 29 000 logements en cours de réalisation à travers plusieurs sites de la wilaya tels Kalitoussa (Berrahal), Bouzaroura (El Bouni) et Sidi Amar, a précisé la même source, indiquant que les chantiers de réalisation de ces logements enregistrent un taux "appréciable" dans l'avancement des travaux.

Un contrôle technique de ces chantiers est régulièrement assuré par les services concernés dans le but d'éviter toute anomalie ou contrefaçon, a-t-on également affirmé à l'OPGI, soulignant que les approvisionnements des projets n'ont pas enregistré de perturbations susceptibles de freiner la cadence des travaux.

La wilaya d'Annaba a bénéficié d'un programme de 40 000 logements, tous segments confondus, dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014. Plus de 12 000 logements dudit programme ont été réservés à la résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on ajouté, signalant, s'agissant de la RHP, que plus de 16 000 baraquas abritant 18 000 familles ont été recensées à travers la wilaya.

Selon les statistiques officielles, plus de 24 000 demandes de logements sociaux sont enregistrées dans la commune de Annaba.

TISSEMSILT

Sensibilisation contre les kidnappings

OULD SIDI AMAR

Une campagne de sensibilisation sur le phénomène des kidnappings d'enfants a été organisée conjointement par les responsables de l'éducation et les parents d'élèves de la localité d'AmMari, à l'ouest de Tissemsilt. Encadrée par des spécialistes, cette action a pour but de protéger les enfants contre le kidnapping. Elle s'étalerait sur une semaine pour toucher le maximum de la population infantile et permettre d'apprendre aux gosses les attitudes de vigilance à adopter à l'approche de tout individu suspect. Il est à noter que depuis le kidnapping de l'enfant Aoued Rafik disparu depuis le 29 juin dernier dans la localité d'AmMari, la peur habite les familles qui craignent pour leurs enfants livrés à eux-mêmes à leur sortie de l'école et qui se fient à toute personne qui les apostrophe, ignorant que sous des visages souriants et aimables se cachent des monstres. Les cadres de l'éducation et les spécialistes, en bons conseillers, expliquent aux enfants la conduite à tenir devant des personnes étrangères pour les aider à surmonter la peur qui habite certains écoliers. Le but de cette sensibilisation est de mettre en confiance les élèves et de les délivrer de la crainte des kidnappings qui commencent à prendre place dans la société algérienne.

SOUK AHRAS

Une coopérative pour le traitement et l'exploitation de la figue de Barbarie

Les travaux de réalisation d'une coopérative agricole de traitement et d'exploitation de la figue de Barbarie ont été lancés lundi dans la commune de Sidi Fradj (Souk Ahras), à la veille d'un colloque international consacré à ce fruit et à son potentiel économique prometteur.

Des experts de ce fruit uniloculaire, à nombreuses graines, représentant dix pays dont le Mexique, d'où le fruit est originaire, ont assisté, avec les autorités de la wilaya, et le représentant du Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS), à la pose de la première pierre de cette future unité. S'étendant sur une superficie de 5 000 m², cette coopérative, lancée dans le cadre de l'investissement privé, se consacrera à la transformation de la figue de Barbarie, à son conditionnement et à l'extraction de son huile. Le président de la chambre d'agriculture de Souk Ahras, M. Mohamed-Yazid Hamblia, a précisé, lors de la cérémonie, que la réalisation d'une coopérative dédiée à la figue de Barbarie s'inscrit dans le cadre de la "politique de la chambre d'agriculture visant une réorganisation des métiers



agricoles", afin d'aboutir, a-t-il indiqué, à la "création de nouveaux pôles dans ce secteur". Insistant sur l'importance de valoriser les produits du terroir et leur exploitation au service du renouveau agricole et rural, M. Hamblia, appelant à faire de la figue de Barbarie "une des productions stratégiques" de la wilaya, a fait part du potentiel économique qui en découle, des postes de travail pouvant être créés de cette industrie agroalimentaire et l'exploitation optimale des étendues de terres arides, au sud de la wilaya, notamment.

La délégation s'est déplacée dans trois plantations où l'opuntia (cactus donnant la figue de Barbarie) est cultivé, dans les communes de Sidi Fradj

et d'Ouled Moussa où des exposés sur l'exploitation et la commercialisation de ce fruit ont été donnés.

Le Colloque international portant sur la figue de Barbarie, son potentiel économique prometteur et son apport dans le développement durable, tenu mardi et hier à l'initiative de la Chambre de l'agriculture et des services agricoles, en coordination avec la Chambre d'agriculture de Tébessa, et le HCDS, présentera les expériences de "pays-pilotes dans l'exploitation de ce fruit". Des communications sur les vertus thérapeutiques, médicinales, nutritionnelles et écologiques de la figue de Barbarie seront également à l'ordre du jour de cette rencontre.

TISSEMSILT

Rencontre d'information sur l'emploi et le développement rural à Bordj Emir Abdelkader

La rencontre d'information sur le développement rural et l'emploi, organisée lundi dans la commune de Bordj Emir Abdelkader (située à 8 km de Tissemsilt), constitue une opportunité pour les jeunes de découvrir les différents dispositifs d'emploi.

Des explications sur le rôle et les missions des différents dispositifs de l'emploi et les mécanismes de soutien à l'agriculture ont été fournies à l'assistance qui a pris connaissance des efforts consentis par l'Etat

pour encourager les investissements dans le secteur de l'agriculture et les programmes du renouveau rural.

Cette rencontre, première du genre dans la région, a enregistré la participation des différents organismes activant dans les domaines de l'emploi, de l'agriculture, l'agence de wilaya de l'emploi et la conservation des forêts. De nombreux jeunes désirant créer des micro-entreprises se sont informés des diverses procédures d'accès

aux crédits pour financer leurs projets. Dans ce cadre, le directeur de wilaya de l'Angem, M. Mohamed Chamkha a indiqué que la commune de Bordj Emir Abdelkader n'a enregistré dans ce dispositif aucun financement triangulaire et que 1 100 projets ont été financés à hauteur de 40 à 100 000 DA pour l'achat de matières premières.

Les jeunes présents ont également saisi l'occasion pour soulever leurs préoccupations, particulièrement celles ayant trait aux difficultés liées à la création de micro-entreprises, au manque d'information sur les modalités de bénéficier du soutien agricole et l'absence de locaux professionnels. D'autres rencontres similaires seront prochainement organisées à travers les communes de la wilaya dans le but de susciter l'engouement chez les jeunes pour développer l'investissement et contribuer au développement durable, a souligné M. Ahmed Bouali, directeur de l'emploi de la wilaya.

TLEMCEN

Près de 160 familles bénéficient de l'énergie solaire dans les zones steppiques

Près de 160 familles des zones steppiques de la wilaya de Tlemcen ont bénéficié, à titre gratuit, de l'énergie solaire, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts.

L'équipement en panneaux solaires, qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement rural et de lutte contre la désertification s'est effectué progressivement. La première phase du programme 2010 a concerné 114 équipements alors que celle de 2011 et de l'année écoulée 16 et 26 équipements respectivement, a précisé M. Djamel Saidi.

Cette opération, qui a touché les nomades des zones enclavées au niveau de quatre communes steppiques de la wilaya qui sont El Gor, Bouih, Aricha et Sidi Djillali, vise l'amélioration des conditions de vie des habitants des hauts plateaux dont notamment les éleveurs.

Le prix unitaire de chaque équipement installé au profit de ces familles est de l'ordre de 200 000 dinars, ce qui épargne aux bénéficiaires de dépenser des frais de raccordement au réseau de l'énergie solaire, a-t-on souligné de même source.



APS

ENTRETIEN AVEC M. AZZEDINE MECHERI, WALI DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ :

«Sécuriser toute la wilaya en eau potable»

La tâche n'est certainement pas aisée d'autant plus que la wilaya est en plein essor, dynamique et qui rayonne déjà sur les hauts plateaux. Mais M. Azzedine Mecheri entend relever le défi et laisser lui aussi "sa touche" à la capitale des Bibans. Dès son installation, il y a deux ans, sa priorité c'est d'être à l'écoute des citoyens.

Entretien réalisé par Mouad B.

Tout le monde dit que le premier responsable de la wilaya de Bordj Bou Arréridj est ouvert à la discussion, au dialogue, et tolère les critiques, qu'il accorde de l'importance à chaque citoyen et travaille avec acharnement à l'intérêt général de la wilaya et du pays.

De nombreux projets de développement sont en cours. De l'aménagement et des investissements immobiliers notamment. Mais le challenge est de garder l'authenticité de Bordj Bou Arréridj. Pas question, en effet, de dénaturer, par une urbanisation galopante, l'arrière-pays et les joyaux de la région, en l'occurrence son statut de wilaya agricole et industrielle, surtout en électronique et matériaux de construction. «C'est un homme qui a fait et qui continue de faire de l'excellent travail en laissant l'imprécision d'un personnage conscientieux, doté d'une forte personnalité et doué d'une grande intelligence sachant ce qu'il fait», témoigne un élément du groupe d'habitants de la wilaya. Et ce constat est celui de la population de Bordj Bou Arréridj qui se sent servie et bien écoutée.

DK NEWS : Depuis votre installation à la tête de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, en octobre 2010, vous avez entrepris des visites marathons sur terrains et pris contact avec les populations. Quel a été votre constat ?

M. Mecheri Azeddine : Effectivement, j'ai effectué des visites d'inspection et de travail dans l'ensemble des communes de la wilaya où j'ai rencontré les citoyens, la société civile et le mouvement associatif. C'était pour moi très important de m'enquérir de la réalité du terrain et de donner l'occasion aux citoyens de s'exprimer et de formuler leurs doléances et préoccupations. Ces sorties m'ont permis d'écouter attentivement cette population merveilleuse, pacifique, accueillante et très patiente.

Vous avez donc fait un véritable diagnostic de la situation ?

Ces déplacements m'ont permis non seulement de faire un diagnostic détaillé de la situation qui était peu reluisante dans certains secteurs mais aussi d'arrêter une stratégie et une politique de développement cohérente, intégrée et pragmatique. Nous avons aussi hiérarchisé et fixé les priorités.

Quels sont ces problèmes ?

Les problèmes relevés sont identiques dans toutes les communes et localités. Ils diffèrent d'un secteur à l'autre. Ils sont liés



à l'AEP, l'assainissement, le logement, l'habitat rural, l'enclavement, l'éducation, l'infrastructure routière, l'électricité, le gaz, le transport scolaire, la santé avec le manque d'équipements médicaux ; l'aménagement urbain est presque inexistant même au niveau du chef-lieu de wilaya. Le plus important est le manque de communication. L'information n'arrive pas aux citoyens ou arrive à moitié ou déformée.

Quelles ont été les actions immédiates engagées pour pallier les besoins urgents des populations de la wilaya ?

Ouvrir les portes et écouter les citoyens. Ensuite, l'alimentation en eau potable constituait un problème majeur dans toutes les communes et un vaste programme a été dégagé pour mobiliser les ressources en eau et alimenter l'ensemble des populations de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Des mesures opérationnelles susceptibles d'améliorer l'approvisionnement en eau potable de la wilaya, à brève échéance, ont été prises. Et grâce aux efforts de tous, nous avons réglé le problème de l'AEP à travers plusieurs communes et localités de la wilaya, surtout à Bordj Bou Arréridj où l'eau coule maintenant H24. Nous avons une ligne de 400 KVA et les postes blindés. Bordj Bou Arréridj et toutes ses communes ne connaîtront plus le problème des coupures de courant, notamment en été. On a commencé à installer pas moins de 220 postes transformateurs. Nous disposons aussi d'une cabine mobile pour la daïra de Mansourah. Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel est de 73% et dans peu de temps, il va atteindre les 96%.



Tilessit situé à Bouira pour la région ouest et surtout la réservation du barrage de Ain Zada à notre wilaya après l'affectation des eaux du barrage de Maouène à Sétif. La wilaya de Bordj Bou Arréridj a bénéficié, en outre, d'un projet de barrage de 50 millions de mètres cubes à Chertioua, qui dépend de la commune de Zemmourah. Ce barrage qui est destiné en majeure partie à l'agriculture s'ajoute aux six retenues collinaires déjà inscrites, ainsi qu'au périmètre de 6 000 hectares qui sera créé avec la mise en service de celui de Maouène. Nous avons aussi pu régler dans plusieurs régions de la wilaya et au chef-lieu le problème d'assainissement.

L'électrification et le gaz constituaient-ils aussi des problèmes pour la population rurale et urbaine ?

Toutes les communes et localités sont branchées au réseau électrique à l'exception de quelques habitations éparses. Le taux actuel est de 97 à 98%. Les chutes de tension et les coupures qui durent presque toute une journée, étaient un calvaire pour les citoyens. La réalisation de la ligne 220 KVA de Bougaâ-Bordj

sites d'implantation sont même déterminés et un millier de logements a été distribué cette année.

Les travaux connaissent un bon rythme et une bonne qualité du logement. Mais nous devons nous assurer que toutes les commodités soient disponibles pour que les bénéficiaires ne souffrent pas après. Des projets de logements qui dataient de 2005 et 2006 ont été relancés.

Après l'habitat, le citoyen a besoin aussi de soins. La situation semble s'améliorer dans le secteur de la santé, qu'est-ce que vous avez fait pour le booster ?

Le secteur commence à se réveiller après plus de 10 ans de léthargie. Les choses vont doucement mais sûrement. Nous avons procédé à la réfection de toutes les structures sanitaires : des salles de soins jusqu'aux hôpitaux, en passant par les centres de santé et polycliniques. Je pense que les fruits de ses efforts commencent à apparaître. La reprise des travaux de l'hôpital orthopédique de 120 lits, d'une enveloppe de 185 milliards réalisé à 75%, alors que le projet date de 2005, l'aménagement de deux maternités de 17 millions de dinars, l'une au chef-lieu de wilaya et l'autre à Mansourah, la réfection et l'aménagement d'un service des urgences, d'un centre d'hémodialyse et d'une structure administrative au chef-lieu de wilaya, d'un montant de 137 milliards de centimes, et enfin l'aménagement de deux établissements hospitaliers de 60 lits chacun (Bordj Ghadir et Mansourah) qui ont coûté la bagatelle de 12 millions de dinars. Pour bientôt, le service de la réanimation aura plus d'espace et d'équipement lui aussi. 12 à 15 salles au lieu de 4 pour actuellement. La wilaya a atteint un niveau de couverture sanitaire de l'ordre d'une polyclinique pour 15 000 habitants, alors que la norme nationale est fixée à une polyclinique pour 25 000 habitants.

M.B.

Suite de l'entretien demain.

Fiche Technique de la wilaya

- Superficie : 3 920, 40 km²
- Population : 663 252 habitants
- Densité : 168,74 hab /km²
- Nombre de daïras : 10
- Nombre de communes : 34
- Erigée en wilaya en 1984
- Elle est limitée :
 - au Nord par Béjaïa
 - au Sud par M'Sila
 - à l'Est par Sétif
 - à l'Ouest Bouira.

Douleur dans le bras et si c'était un infarctus ?

Toutes les 10 mn, en France, une personne meurt d'un accident cardiaque. Principales raisons : on ne reconnaît pas toujours les symptômes de l'infarctus et on ne connaît pas les gestes qui sauvent.

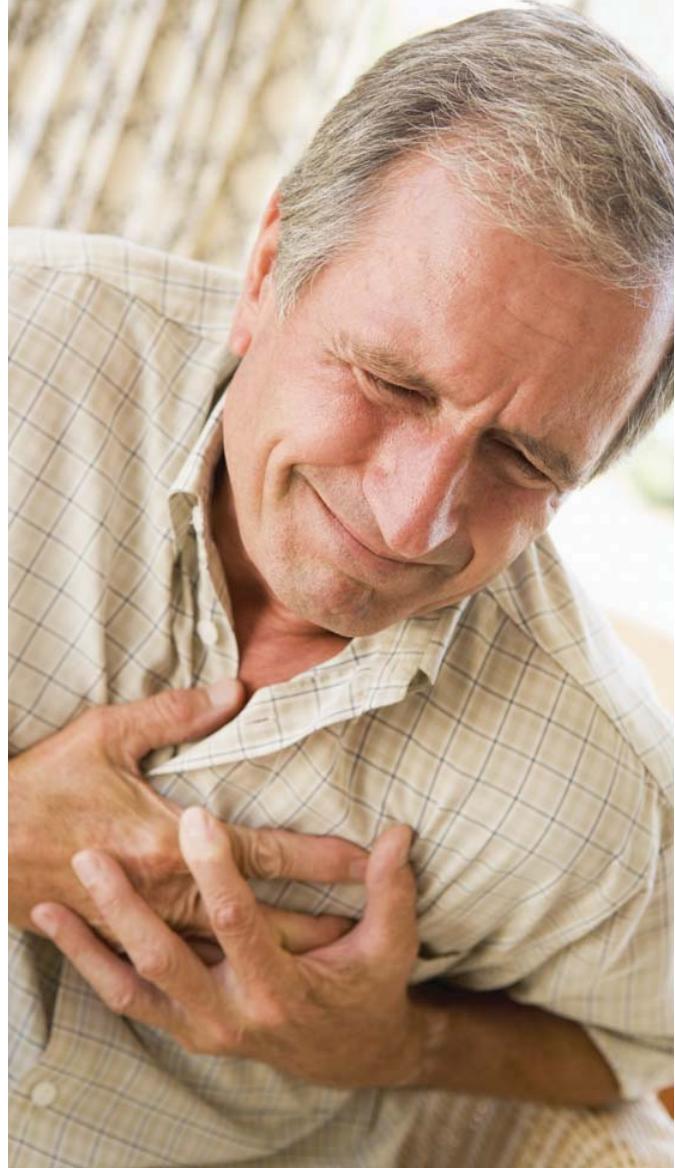
Les gestes qui sauvent



Chaque année, 5 300 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. 50 000 d'entre elles en décèdent (soit 135 personnes par jour), ce qui représente 10 fois plus que le nombre de morts sur la route. Pourtant, 7 fois sur 10, ces arrêts cardiaques surviennent devant témoin, mais rares sont encore ceux qui savent pratiquer le massage cardiaque ou utiliser un défibrillateur. Or, sans une prise en

charge immédiate, plus de 90% des arrêts cardiaques sont fatals. «Préparez-vous à être prêts», c'est donc le message que la Croix-Rouge lance à l'occasion de la Journée mondiale des premiers secours. Objectif : nous interroger sur le rôle que nous pouvons jouer face aux risques qui nous entourent et notamment sur les risques cardiaques.

De son côté, la Fédération française de cardiologie propose d'initier le public aux 3 gestes qui sauvent (appeler, masser, défibriller).



Les signes qui doivent alerter les femmes

Les symptômes les plus connus sont :

- Une douleur très intense au niveau de la poitrine qui dure plus de 10 minutes. Vous aurez l'impression que votre poitrine est serrée ou écrasée, comme dans un étou. Cette sensation peut survenir de jour comme de nuit, au repos ou à l'effort. La douleur peut également se propager vers les mâchoires, les bras (surtout gauche) ou le creux de l'estomac.

Mais chez les femmes, les symptômes d'un infarctus du myocarde peuvent parfois être différents de ceux observés chez un homme :

Plus que les hommes, les femmes risquent de présenter des symptômes atypiques d'infarctus comme :

- Des douleurs dans le cou, les épaules, le haut du dos, et un inconfort abdominal,
 - Des essoufflements,
 - Des nausées et vomissements,
 - Une transpiration élevée,
 - Des vertiges et étourdissements,
 - Ou encore, une fatigue inexpliquée
- «Si ces symptômes atypiques apparaissent plus souvent chez les femmes



que chez les hommes, c'est peut-être parce qu'il est plus fréquent que ce soient les petits vaisseaux qui se bouchent chez les femmes, et non uniquement les grosses artères coronaires», explique le Pr Duriez, conseiller scientifique de la Fondation Cœur et Artères.

Si vous ressentez ces symptômes de manière anormale,appelez ou faites appeler immédiatement les secours (Samu) et ne prenez pas votre véhicule personnel pour vous rendre aux urgences.

Maladies cardio-vasculaires



Et si on pouvait rajeunir le cœur ?

Des chercheurs viennent de découvrir un gène capable de réparer les cellules cardiaques endommagées. Si notre cœur est le premier organe à se développer in utero (le futur bébé en a besoin dès sa 3^e semaine de gestation pour développer les tissus), c'est aussi le premier organe qui perd, peu de temps après la naissance, toute capacité à se régénérer. Ainsi, peu à peu, notre organisme perd toute capacité à remplacer les cellules cardiaques endommagées. C'est en partant de ce constat que les chercheurs de l'Université du

Texas en collaboration avec des chercheurs de la Aïn Shams University (Egypte) et de l'Université de Queensland (Australie) ont décidé d'étudier de plus près le muscle cardiaque, en cherchant s'il n'y aurait pas un moyen d'inciter le cœur à réparer ses cellules abîmées.

En menant une série d'expériences sur les souris, les chercheurs ont ainsi découvert que le gène Meist, connu pour jouer un rôle important dans le développement cardiaque du fœtus, était également capable de diriger la capacité du cœur à renouveler

ses tissus. Il suffirait alors de trouver le moyen «d'allumer» ce gène Meist en cas de besoin, pour entraîner de facto la production de nouvelles cellules cardiaques.

En cas d'insuffisance cardiaque, par exemple, il suffirait de l'inciter à réparer les dommages subis par le myocarde, en lui offrant ainsi une nouvelle jeunesse... Pour l'instant, ces travaux, publiés dans la revue *Nature*, n'en sont qu'au stade de la recherche. Bientôt, peut-être, il sera possible de réparer véritablement les coeurs brisés.

Infarctus

Le régime fruits rouges protègerait le cœur



Il n'y a plus de saison pour manger des fraises et des myrtilles ! Selon des chercheurs américains, déguster ces fruits rouges toute l'année serait une bonne protection contre l'infarctus.

On savait déjà que la myrtille est un fruit précieux qui protège de la cataracte et améliore la vision nocturne. Grâce aux chercheurs américains de l'école de médecine de Harvard, nous savons désormais que ce petit fruit rouge, consommé régulièrement, apporte également une protection contre les maladies cardiovasculaires.

Pour aboutir à cette conclusion, les chercheurs ont suivi les 93 600 participants d'une étude majeure sur l'état de santé des femmes américaines. Ces femmes, âgées de 25 à 42 ans, ont été suivies pendant 18 ans et ont rempli régulièrement des questionnaires sur leurs habitudes alimentaires. Pendant cette période 405 infarctus ont été enregistrés, en plus grand nombre chez les femmes qui mangeaient peu de fruits rouges.

«Nous avons calculé que les femmes qui mangeaient des fraises et des myrtilles au moins trois fois par semaine avaient 32% moins de risques de souffrir de problèmes cardiaques que celles qui en mangeaient moins d'une fois par mois» explique le Dr Eri Rimm, l'un des auteurs de cette étude qui vient d'être publiée dans la revue des cardiologues américains. «Les fraises et les myrtilles sont des fruits qui peuvent facilement trouver place dans un régime hebdomadaire. Or, ce petit plus pourrait avoir un impact considérable sur la prévention des maladies cardiovasculaires.»

Selon les chercheurs, c'est la forte teneur en anthocyanes, des pigments très présents dans ces petits fruits rouges, qui protègent le cœur. Ces antioxydants renforcent les parois des vaisseaux et les empêchent de se boucher. «Notre étude montre également que la consommation de fraises et de myrtilles lorsqu'on est jeune a des effets protecteurs sur le long terme et réduit le risque d'infarctus quelques années plus tard».

Les fraises et les myrtilles ont été choisies pour cette étude car ils sont particulièrement consommés aux Etats-Unis. Mais ce ne sont pas les seuls fruits rouges riches en flavonoïdes. Le cassis a, lui aussi, un effet protecteur sur les vaisseaux.

Envie de protéger votre cœur et de commencer votre régime fruits rouges dès aujourd'hui ? Découvrez nos recettes antioxydantes aux myrtilles ou nos recettes légères à la fraise.



Zoom sur...

Le jus d'orange

Au rayon des jus de fruits, le jus d'orange se taille la part du lion avec une offre large et variée.

Nos conseils pour bien le choisir.



Que faut-il regarder sur l'étiquette ?

L'appellation «jus d'orange» est réservée au jus obtenu par simple pression des fruits, sans additif. La mention «sans colorant ni conservateur» n'est pas un gage de qualité, mais l'indication du respect de la réglementation ! Les mentions «pulpé» et «vitamines» doivent obligatoirement figurer dans la composition s'il y a eu ajout de ces ingrédients. Les «jus» d'orange se distinguent des «boissons rafraîchissantes» et autres «nectars» qui contiennent plus d'eau et de sucre que de fruit.

Pur jus, c'est mieux ?

Ne pas confondre les «pur jus» ou «100% pur jus» avec les «jus à base de concentré», dont on a retiré l'eau par évaporation afin de faciliter le transport et le stockage, puis que l'on a reconstitués avant l'emballage. Au goût, le «pur jus» a l'avantage. Mais aucun des deux ne restitue le goût de l'orange fraîchement pressée. En effet, ils ont subi un traitement thermique leur permettant de se conserver plus longtemps.

Celui du rayon frais est-il meilleur ?

Les jus d'orange au rayon frais ont subi une pasteurisation plus courte (quelques secondes), appelée «flash pasteurisation». Ils ne se gardent que deux à trois mois, contre neuf à douze mois pour les autres. Ils sont souvent meilleurs, car la conservation au froid préserve mieux le goût, mais pas toujours. La variété et la provenance des oranges jouent aussi. Deux indications figurant rarement sur l'emballage...

Peut-il vraiment remplacer un fruit ?

«Un verre de 200ml de jus d'orange peut se substituer à l'une des cinq portions de fruits recommandées par jour, mais pas plus», explique Lucie Rémy.

Le jus reste moins riche en fibres et n'apporte pas le même sentiment de satiété.»

De plus, un verre de jus nécessite de presser deux à trois oranges. Il va donc porter plus de sucre qu'une orange consommée en quartiers. En moyenne,

25cl de jus contiennent 20g de sucre, ce qui représente 4 morceaux ou autant qu'un verre de soda. Mais contrairement à ce dernier, il est riche en vitamines, minéraux et antioxydants, et dépourvu d'additif.

Est-il assez riche en vitamine C ?

«Un verre de jus d'orange couvre près de la moitié des apports journaliers recommandés, note Lucie Rémy. Mais attention, la vitamine C est fragile et disparaît rapidement au contact de l'air, de la chaleur et de la lumière.» Placez donc la bouteille au frais, bien refermée, après chaque utilisation.

À noter : certains jus enrichis en vitamine C affichent une teneur supérieure (45mg pour 100g contre 30mg environ). «Cela n'est pas forcément intéressant : cette vitamine C ajoutée est moins bien assimilée par l'organisme que

celle qui est présente dans le fruit», souligne toutefois Lucie Rémy, diététicienne d'Interfel (Interprofession des fruits et légumes frais).

Greffé : un pansement plus efficace que les points de suture

Des chercheurs américains ont mis au point un système ingénier qui adhère mieux qu'un pansement classique et qui a l'avantage de pouvoir être retiré en douceur et sans douleur.

Il pourrait servir pour les greffes de peau des grands brûlés. Le secret de ce pansement intelligent ? Il est constitué de pointes microscopiques qui s'enfoncent dans la peau

sans l'abîmer. Ces pointes sont revêtues d'une couche qui facilite l'insertion dans l'épiderme et se dilatent sous l'effet de l'hydratation cellulaire. C'est douloureux ? Non, car cet adhésif est justement pensé pour être enlevé sans dommage. Jeffrey Karp, professeur à Harvard, et ses collègues du MIT (Massachusetts Institute of Technology) ont eu l'idée de ce pansement en observant la

nature. Ils se sont inspirés d'un ver capable de s'accrocher aux intestins des poissons même avec l'humidité. Ce nouveau pansement pourrait trouver de nombreuses applications.

Il serait utile pour recouvrir les peaux greffées en se substituant aux agrafes et aux points de suture, qui peuvent présenter des risques d'infection. Autre inconvénient des fixa-

tions utilisées actuellement, elles entraînent parfois la formation de sérotome sous la peau greffée, un liquide qui peut faire se décoller la greffe. «Avec cette nouvelle approche, nous pouvons assurer un contact de 100 % de la peau greffée avec potentiellement moins de risque de sérotome et une meilleure prise de la greffe», précise le Pr Karp cité par Le Figaro.

LA CASBAH D'ALGER

La sauvegarde et la réhabilitation passent par l'implication des citoyens

La nécessité de sensibiliser à la sauvegarde et la réhabilitation du site historique et culturel de La Casbah d'Alger, a fait l'objet d'une conférence animée par M. Larbi Icheboudène, professeur de sociologie urbaine, lors de la journée d'étude consacrée au «Patrimoine culturel algérien et la société» tenue lundi, à Alger au Bastion 23.

Sous l'intitulé «Les acteurs de la sauvegarde et de la gouvernance», M. Icheboudène a mis en avant le rapport de la société et ses institutions à La Casbah d'Alger qui revêt, selon lui, «le symbole de l'épaisseur historique de l'Algérie et qui représente, à l'instar d'autres sites en Algérie, une partie de l'identité nationale».

Le conférencier a insisté sur la nécessité d'une volonté politique misant également sur le redéploiement des associations et l'implication de la société civile avant d'affirmer qu'«actuellement, il existe une volonté réelle pour remédier au délabrement de ce site et lui redonner toute sa dimension historique et culturelle», ajoutant que «le problème réside chez les acteurs».

Parlant de la société civile, l'orateur précise qu'il s'agit d'impliquer les citoyens en les sensibilisant sur la valeur et l'importance de cette cité antique sur les plans civilisationnel et patrimonial rappelant au passage que la destruction et les dégâts qui lui ont été causés sont en partie l'œuvre de citoyens inconscients, aux comportements irresponsables.

«La Casbah d'Alger, caractérisée par la «solidarité» de ses maisons construites dans un ensemble unique a connu des périodes de rayonnements prodigieuses par le passé (...), aujourd'hui, elle est dans un état de détérioration déplorable», affirme-t-il avant d'ajouter que «son état actuel im-



pose la mobilisation de tous». M. Icheboudène a indiqué que la gestion idéale d'une éventuelle nouvelle dynamique de restauration de ce site passerait impérativement par la concertation entre les pouvoirs publics d'une part, avec les associations et les représentants des citoyens d'autre part, capitalisant ainsi toutes les énergies et mettant à exécution, concrètement sur le

terrain, les décisions qui en ressortiraient.

Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur adopté par le gouvernement en février 2012 a été évoqué par l'orateur soulignant qu'il est toujours en attente d'être exécuté pour redonner l'espoir aux Algériens de voir leur cité millénaire renaître de ses cendres. Devant la

dégradation avancée de La Casbah, le surpeuplement de ses maisons majoritairement situées dans la zone d'habitat traditionnel et le manque de sensibilisation de ses occupants, M. Icheboudène a déploré l'indifférence des héritiers de ce site quant à la nécessité de contribuer activement à sa préservation.

Rappelant qu'après l'Indépendance, l'intérêt d'investir dans le patrimoine n'était pas encore à l'ordre du jour devant la priorité de rebâtir l'Etat algérien et ses institutions, le conférencier a passé en revue les différentes tentatives de restauration du site, menées durant les années 1970 et 1980 soulignant au passage, leur inefficacité.

Relevant, par ailleurs, «la carence des politiques urbaines» qui se sont succédé pour la rénovation de La Casbah, l'orateur a constaté avec tristesse que «l'ensemble des projets ambitieux allant dans ce sens demeurent encore, dans les intentions».

Le conférencier a ensuite conclu en posant la question de savoir ce que deviendrait Alger sans La Casbah, classée en 1992 par l'Unesco patrimoine mondial de l'humanité, tient-il à rappeler.

La journée d'étude consacrée au «Patrimoine culturel algérien et la société» a été marquée, par ailleurs, par l'intervention d'autres conférenciers qui ont enrichi cette rencontre par des thèmes en relation avec le patrimoine.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE À TAMANRASSET Une grande résistance menée par la région de l'Aïdghar contre le colonialisme au 19^e siècle

Le ministre des Moudjahidines, M. Mohamed-Chérif Abbas, a affirmé, lundi à Tamanrasset, que la région de l'Aïdghar a mené une grande résistance, durant le 19^e siècle, contre la présence coloniale française.

«La région de l'Aïdghar a été le théâtre d'une grande résistance contre les visées d'évangélisation menées par l'occupant français», a indiqué le ministre, à l'ouverture des travaux d'un colloque national sur «les desseins du colonialisme visant à altérer l'identité nationale, au 19^e siècle». M. Abbas a souligné «la farouche opposition manifestée par les populations dans le Sud du pays aux multiples tentatives visant son évangelisation», ajoutant que ce colloque est «l'occasion de braquer les lumières sur un pan de l'histoire de l'Algérie».

Cette rencontre «permettra de mettre au jour les diverses velléités colonialistes visant la dénaturation de l'identité nationale, et de mettre en relief la résistance populaire de la région contre ces desseins coloniaux», a soutenu M. Chérif Abbas. Le ministre a aussi, lors de cette seconde journée de sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, remis un lot de 500 titres d'ouvrages à la bibliothèque du centre universitaire «Hadj Moussa Ag-Akhamoutk».

Dans son intervention, le recteur de ce centre universitaire, M. Belkheir Dada Moussa, a indiqué que ce colloque «revêt une importance particulière, car liée à la mémoire nationale et mettant à nu des pratiques coloniales visant l'altération de l'identité nationale».

Les participants à cette rencontre ont, lors de leurs travaux de deux jours, abordé plusieurs questions liées aux manœuvres et pratiques de l'occupant fran-



cais visant l'altération de l'identité nationale durant le 19ème siècle.

M. Ahmed Meriouche, de l'Ecole normale supérieure de Bouzaréah (Alger), a évoqué, dans son exposé sur «la stratégie de la France coloniale pour altérer l'identité nationale», certains concepts afférents à la «définition du colonialisme, l'identité nationale et ses composantes, et les méthodes engagées par l'occupant français pour altérer la personnalité nationale».

M. Mohamed Si-Youcef, de l'université de Tizi Ouzou, a, pour sa part, passé en revue les tentatives visant à déloger les populations de Kabylie de leurs terres par des «voies et moyens atroces d'extermination, de déportation et d'incitation à l'émigration, en plus de la destruction des bâtisses au cachet architectural local, patrimoine et image de l'identité».

M. Fella Kachaï de l'Université d'Alger 2 a abordé le volet des missions évangéliques dans le Sud, et les différentes résistances héroïques menées par les populations du Sud pour déjouer les plans du colonialisme visant à asseoir sa domination sur le Grand Sahara Algérien.

APS

Publicité

Coca-Cola

Chiche?

Je fais du Covoiturage pour réduire le trafic routier.

(Logo Coca-Cola)

Chiche, rejoins nous sur coca-cola.dz et sur [/cocacola](https://www.facebook.com/cocacola)

SAHARA - OCCIDENTAL

Le Front Polisario dénonce «le double langage» du MAE espagnol

Le Front Polisario a dénoncé lundi à Madrid le «double langage» du ministre des Affaires étrangères espagnol, Manuel Gareza, sur la protection des droits de l'homme par la mission de la Minurso, qui dénote un alignement sur les thèses de l'occupant marocain», rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS).



«Le Front Polisario s'étonne des déclarations du MAE espagnol sur l'impossibilité pour la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) de protéger les droits de l'Homme au Sahara occidental» rapporte SPS citant un communiqué de la représentation du Front Polisario en Espagne. De tels propos dénotent «un parti pris» pour les théories expansionnistes de l'occupant marocain, ajoute la même source pour qui la position du chef de la diplomatie espagnole «s'inscrit en droite ligne avec la décision de retrait des opérateurs espagnols installés dans les camps des réfugiés sahraouis et son soutien au royaume alaouite lorsqu'il a retiré sa confiance à l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies.» Ce «soutien volontaire», à l'acharnement marocain contre les droits de l'Homme au Sahara occidental relève d'un «mépris du droit international» au moment où des organisations de défense des droits de l'Homme ont salué le projet de résolution présenté par les Etats unis d'Amérique, soutient la même source. Le Polisario, ajoute SPS, a précisé que cette position en faveur de l'occupant du Sahara occidental «est de nature à favoriser les violations des droits de l'homme au Sahara occidental et pénaliser le drame du peuple sahraoui pacifiste». Dans ce contexte, SPS rappelle que la coordination générale des associations d'amitié et de solidarité avec le peuple sahraoui avait pour sa part rendu public lundi un communiqué sur les déclarations du ministre espagnol des Affaires étrangères dans lequel elle dénonce «un complot du gouvernement espagnol, avec le royaume marocain, qui ne fait qu'aggraver les souffrances du peuple sahraoui.

dental relève d'un «mépris du droit international» au moment où des organisations de défense des droits de l'Homme ont salué le projet de résolution présenté par les Etats unis d'Amérique, soutient la même source. Le Polisario, ajoute SPS, a précisé que cette position en faveur de l'occupant du Sahara occidental «est de nature à favoriser les violations des droits de l'homme au Sahara occidental et pénaliser le drame du peuple sahraoui pacifiste». Dans ce contexte, SPS rappelle que la coordination générale des associations d'amitié et de solidarité avec le peuple sahraoui avait pour sa part rendu public lundi un communiqué sur les déclarations du ministre espagnol des Affaires étrangères dans lequel elle dénonce «un complot du gouvernement espagnol, avec le royaume marocain, qui ne fait qu'aggraver les souffrances du peuple sahraoui.

FRANCE - MAROC

Des associations européennes interpellent le gouvernement marocain sur les détenus grévistes de la faim

Des associations marocaines des droits de l'Homme en Europe, membres du collectif Al-Haqqa, ont exprimé lundi leur «inquiétude» quant à la situation carcérale et au traitement réservé aux prisonniers politiques grévistes de la faim dans le Royaume.

Dans une lettre adressée au chef du gouvernement, Abdellah Benkirane, et dont l'APS a reçu une copie, elles préviennent que les situations de ces étudiants grévistes dans les geôles de Taza, Fès et Meknès, et appartenant à l'Union nationale des étudiants du Maroc (Unem), sont «d'autant préoccupantes qu'ils ont entamé des grèves de la faim depuis le 3 mars pour les uns, les 11 et 26 mars pour les autres».

«Leur santé se détériore de jour en jour et nous déplorons que les autorités pénitentiaires n'ont pas répondu favorablement à leurs revendications, pourtant simples et légitimes, les obligeant ainsi à choisir la grève de la faim comme ultime recours pour se faire entendre, avec tout ce que cela comporte comme risque sur leur santé, déjà fragilisée par les maladies et les souffrances physiques et psychologiques auxquelles ils font face», déplore le Collectif Al-Haqqa.

Il rappelle que les revendications de ces grévistes sont «pourtant simples», portant essentiellement sur,

sinon leur libération car ils s'estiment «victimes d'une détention arbitraire», du moins l'amélioration de leurs conditions d'incarcération, leur séparation des prisonniers de droit commun, la reconnaissance de leur statut de prisonnier politique, l'accès aux soins, le bénéfice de visites libres, l'arrêt de la mise à l'isolement et, pour le groupe de Meknès, la tenue de procès équitable dans les meilleurs délais.

Selon le Collectif, ces étudiants se sont retrouvés «injustement» derrière les barreaux parce qu'ils ont manifesté «pacifiquement» contre la dégradation des conditions dans leurs universités».

«Nos organisations du Collectif Al-Haqqa s'indignent énergiquement et condamnent l'utilisation de la violence contre ces étudiants», s'insurgent les contestataires pour qui il «devient urgent» que le chef du gouvernement marocain intervienne pour «faire cesser ces violences et établir un vrai dialogue avec les étudiants dans le cadre de leur syndicat l'Unem».

Créé il y a une dizaine d'années au moment de la mise sur pied par les autorités marocaines de l'Instance Equité et Réconciliation pour «tenter de solder le passif des droits de l'Homme des années de plomb» dans

le Royaume, le Collectif Al-Haqqa (Vérité) sur «la disparition forcée et les enlèvements au Maroc» est en passe d'être relancé, après un gel de ses activités depuis quelques années.

Composé essentiellement d'associations marocaines activant en Europe, il avait adressé en 2004 un Mémorandum aux autorités marocaines dans lequel il demandait «d'arrêter des tracasseries subies par les anciens exilés et leurs familles», «l'obtention d'une attestation d'annulation et de non poursuite du Collectif», et «d'agir pour mettre fin (aux) intimidations sécuritaires par la suppression des fichiers, hérités des années de plomb». Au lancement de sa campagne de parrainage des détenus politiques au Maroc lancée en novembre dernier à Paris, l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc, basée dans la capitale française, avait recensé 172 prisonniers politiques ou victimes de violations de droit. Elle en dénombre présentement 203, en sus de sept militants poursuivis en liberté provisoire. Dans un rapport officiel publié en octobre dernier, le Conseil marocain des droits de l'Homme concédait que les détenus subissent des «traitements cruels, inhumains ou dégradants» dans la plupart des prisons du Royaume.

FRANCE - MALI



Les députés français votent le prolongement de l'intervention militaire au Mali

Les députés français ont voté tard dans la soirée de lundi, sans surprise, en faveur du prolongement de l'intervention militaire française au Mali.

L'opération «Serval» engagée le 11 janvier par le président François Hollande fait ainsi consensus au sein de la classe politique française. Sa prolongation a été approuvée par 342 voix contre zéro à l'Assemblée nationale. L'UMP (opposition) a voté pour, avec des réserves. Le groupe du Front de gauche, qui avait voté l'envoi de troupes françaises au Mali, a décidé cette fois-ci de s'abstenir. Le Sénat devait se prononcer dans la foulée.

Les élus se sont notamment interrogés sur le processus de réconciliation malien et l'avenir politique du pays, clé d'une stabilisation de la région.

«Quand pourra-t-on dire que nos troupes auront rempli leur mission ? Quels seront les objectifs réels de notre présence militaire ? Ces questions fondamentales ont reçu des réponses trop évanescentes», s'est demandé le communiste Jean-Jacques Candelier, porte-parole du groupe Front de gauche.

Au nom de l'UDI (Union des démocrates et indépendants), l'ancien ministre de la Défense Hervé Morin a demandé, quant à lui, la tenue d'une conférence européenne et internationale pour la reconstruction du Mali.

Selon le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, intervenu lors des débats, «il est essentiel que l'élection présidentielle puisse se tenir en juillet prochain» au Mali.

Le nombre de soldats français doit passer d'un peu moins de 4.000 soldats français aujourd'hui à 2.000 cet été et un millier à la fin de l'année.

La France passe peu à peu le relais à la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) qui compte 6 300 hommes. L'ONU a proposé de déployer une mission de paix, appelée à remplacer éventuellement la Misma (Mission internationale de soutien au Mali), selon des modalités à définir. Vendredi dernier, le président François Hollande avait déclaré que le retrait «progressif» des troupes françaises «serait fonction de la situation du pays». Depuis juillet 2008, la Constitution française oblige le gouvernement à soumettre au Parlement la prolongation d'une opération armée lorsqu'elle excède quatre mois. C'est la quatrième fois que cette procédure est utilisée. Elle le fut le 22 septembre 2008 pour l'Afghanistan, puis le 28 janvier 2009 pour prolonger cinq interventions au Tchad, en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire, au Liban et au Kosovo. Le 12 juillet 2011, les parlementaires furent aussi consultés pour prolonger une intervention militaire en Libye.

APS

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : **L'ONU appelle au rétablissement de la sécurité et au retour à l'ordre constitutionnel**

Le Secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires politiques, Jeffrey Feltman, a lancé lundi un appel pour que des efforts soient déployés de toute urgence afin de restaurer la sécurité, de mettre fin aux abus et d'assurer le retour à l'ordre constitutionnel en République centrafricaine.

«Je suis aujourd'hui en République centrafricaine pour exprimer la profonde préoccupation des Nations unies devant la détérioration des conditions de sécurité et des droits de l'Homme dans le pays, ainsi que notre solidarité envers la population en détresse et extrêmement vulnérable en ce moment», a indiqué M. Feltman lors d'une conférence de presse donnée à Bangui (capitale centrafricaine).

A l'heure actuelle, la priorité est «de rétablir rapidement l'ordre public et la sécurité à travers le pays et de protéger la population civile des abus», a-t-il rappelé.

Lors de ses rencontres avec les premiers responsables de ces pays africains ainsi que les partis d'opposition, M. Feltman a réitéré les appels de la communauté internationale et des pays la région à un retour complet à l'ordre constitutionnel et à la fin de l'impunité, soulignant la nécessité d'une transition inclusive, prévue par les Accords de Libreville, signés en janvier 2013.

Le Secrétaire général adjoint pour les affaires politiques a appelé à des mesures urgentes pour rétablir la sécurité et faciliter les opérations humanitaires, exigeant la fin des pillages, des meurtres et des violations des droits de l'Homme, y inclus les abus sexuels.

M. Feltman a aussi lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde à la République centrafricaine une attention «plus ciblée et soutenue» afin d'éviter la récurrence des crises et de l'instabilité dans le pays.

«La République centrafricaine ne peut pas continuer à être la crise oubliée qui émerge brièvement sur la scène internationale pour retomber dans l'oubli jusqu'au prochain embrasement tragique», a résumé M. Feltman.

Parallèlement, la procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a prévenu que son Bureau examinait actuellement de près les allégations de crimes graves en République centrafricaine qui relèveraient de la compétence de la Cour, y compris des attaques contre des civils, des meurtres et des pillages. «Notre mandat est de mettre fin à l'impunité pour de tels crimes et notre compétence s'étend à tout le territoire de la République centrafricaine. Les Centrafricaines et Centrafricains ont déjà trop souffert. Je n'hésiterai pas à poursuivre en justice les responsables de leurs souffrances», assura Mme Bensouda dans un communiqué de presse.

APS

M A L I

**La requête
concernant la prise
en charge de la
Mission
internationale de
soutien au Mali
(Misma) est en train
d'être examinée à
l'ONU, a affirmé
lundi à Bamako le
président de la
Commission de la
Communauté
économique des
Etats d'Afrique de
l'ouest (Cédéao),
Kadré Désiré
Ouédraogo.**

«Nous avions envisagé que la Misma soit prise en charge par les Nations unies et la requête est en train d'être examinée par celles-ci», a affirmé Kadré Désiré Ouédraogo lors d'une conférence de presse.

«Nous pensons que lorsque l'ONU prendra en charge cette force, elles (Nations unies) ont naturellement plus de moyens que l'Union africaine (UA) et la Cédéao, nous pensons que ça sera l'occasion de prendre le relais des moyens financiers, qui sont à la charge de l'UA et de la Cédéao», a-t-il ajouté.

Dans le cadre du soutien, des pays à travers le monde s'étaient engagés, lors de la rencontre des donateurs tenue le 29 janvier dernier à Addis-Abeba, à mettre à la poche.

«Les 455 millions de dollars annoncés sont en cours de mobilisation et nous sommes en contact avec tous les pays

La requête sur la prise en charge de la Misma examinée à l'ONU



qui ont fait des annonces pour qu'ils respectent leurs engagements. Ce qui a commencé avec l'Union européenne», a affirmé le président de la commission de la Cédéao.

«J'imagine que les forces françaises, qui ont un excellent travail salué par la communauté internationale, veilleront à ce que leur appui ne manque jamais au Mali, ni aux forces qui seront là pour la paix et la sécurité. De même que les forces tchadiennes, leur retrait sera coordonné. Ils ont donné l'assurance qu'ils sont prêts à être maintenus dans l'éventualité d'une arrivée de l'ONU, dans le même dispositif sur le terrain».

Ouédraogo a rassuré que «même si le mandat ou le casque change, les forces nécessaires existeront pour assurer la sécurité des populations afin qu'elles vivent plus le calvaire qu'elles ont vécu de par le passé».

LIBYE - FRANCE

2 gardes blessés dans un attentat contre l'ambassade de France à Tripoli

Deux gardes français ont été blessés, dont un grièvement, dans un attentat à l'explosif mardi matin contre l'ambassade de France à Tripoli, a indiqué une source française.

L'explosion a également fortement endommagé les locaux de l'ambassade dont une partie du mur d'enceinte a été détruite alors que deux véhicules garés à proximité ont été complètement calcinés, selon l'agence de presse française AFP. Il s'agit de



l'explosion d'une voiture piégée, a affirmé une source de sécurité libyenne, citée par l'agence. Les forces de sécurité tentaient de faire évacuer les lieux et de bloquer le périmètre, a-t-on indiqué. Pour le moment, aucune information n'a été donnée sur les motifs ou les auteurs de cette attaque. L'ambassade de France est installée dans une villa à deux étages située au coin d'une rue du quartier résidentiel de Gargaresh.

ONU - NIGERIA

Ban Ki-moon condamne les violences meurtrières au Nigeria

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a exprimé lundi sa consternation à l'annonce du nombre de morts causés par les affrontements entre forces gouvernementales et un groupe extrémiste au Nigeria.

«Le Secrétaire général est horrifié et attristé par les informations faisant état d'un nombre élevé de morts parmi la population civile et de maisons détruites après les violences qui ont eu lieu, les 19 et 20 avril, entre les forces militaires et un groupe extrémiste, à Baga, une ville de l'Etat de Borno, situé dans le sud-est du Nigeria», note la déclaration transmise par le porte-parole de M. Ban.

Selon les médias, des combats entre les forces armées nigériennes et le groupe armé Boko Haram auraient coûté la vie à au moins 185 personnes.

«Le Secrétaire général réitère sa ferme conviction qu'aucun objectif ne peut justifier ce recours à la violence. Il souligne la nécessité pour toutes les parties concernées de respecter pleinement les droits de l'Homme et de préserver la vie des populations civiles», a-t-il ajouté.



Programme du mercredi 24 Avril 2013



09h30 Khalti lalahoum - feuilleton alg
10h00 Mehen khatira - documentaire
10h30 Farachat el foussoul - dessin animé
11h00 Expression livre "rediff" - émission culturelle
12h00 Journal en français+météo - information
12h25 Oua yabqa el hob - feuilleton doublé
13h40 Bi'atouna e'sahira - documentaire
14h30 Chahrased - feuilleton arabe
15h15 Hikayet el ouled e'saleh - 1 métrage dessin animé
16h15 Sebaq el madjarate - dessin animé
16h40 Il était mille fois n°15 - série enfantine
17h05 Rendez-vous de l'économie "rediff" économie
18h00 Journal en tamazight - information
18h20 Khalti lalahoum - feuilleton alg
18h45 Martyrs de la guillotine - série
19h00 Journal en français+météo - information
19h30 Algérie, génies des lieux "Constantine III" - reportage
20h00 Journal en arabe - information
20h45 tinhanin - théâtre
22h15 Secrets des plantes - reportage
23h10 festival djemila - gala
Journal en arabe - information



11h50 Magazine sportif L'affiche
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h55 Section de recherches - Série policière
13h55 Clem - Téléfilm humoristique
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
16h25 Bienvenue chez nous - Jeu
17h20 Une famille en or - Jeu
18h05 Money Drop - Jeu
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique
19h30 Mon assiette santé - Magazine de services
19h40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
20h35 Grey's Anatomy - Série hospitalière
21h20 Revenge - Série dramatique
22h10 Revenge - Série dramatique
22h55 Breakout Kings - Série d'action



08h10 Des jours et des vies - Feuilleton sentimental
08h35 Amour, gloire et beauté - Feuilleton sentimental
09h00 C'est au programme - Magazine de société
10h00 Motus - Jeu
10h30 Les Am'ours - Jeu
11h00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12h52 Consomag - Magazine du consommateur
12h55 Toute une histoire - Magazine de société
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
15h05 Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale
15h55 Côté Match - Multisports
16h00 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h25 Par amour - Magazine de société
16h45 CD'aujourd'hui - Variétés
16h50 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
17h45 Mot de passe - Jeu
18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
19h45 Drôle de famille ! - Téléfilm humoristique
21h15 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes



09h10 Ben 10 : Omniverse - Série d'animation
09h30 Comment dessiner ? - Emission jeunesse
09h40 C'est bon ! - Emission jeunesse
09h45 Consomag - Magazine du consommateur
09h50 Midi en France - Magazine régional
11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h50 Si près de chez vous - Magazine de société
13h15 Si près de chez vous - Magazine de société
13h55 Questions au gouvernement - Débat
15h10 Des chiffres et des lettres - Jeu
15h50 Harry - Jeu
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30 Slam - Jeu
17h10 Questions pour un champion - Jeu
17h55 Objectif indépendance - Magazine de services
19h00 Tout le sport - Multisports
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
19h45 Des racines et des ailes - Magazine de reportages
21h38 Parlons passion - Magazine de services
22h40 Les carnets de Julie - Magazine culinaire



09h05 Les Simpson - Série d'animation
09h20 Les bonus de Guillaume - Divertissement
09h25 Men in Black III - Film de science-fiction
11h10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
11h20 La nouvelle édition 1^{re} partie - Magazine d'actualité
11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
13h00 La mer à boire - Drame
14h35 L'oeil de Links - Magazine du multimédia
15h00 Têtes à claques - Série d'animation
15h00 Paris infini - Court métrage
15h00 Intruso - Court métrage
15h05 John Carter - Film d'aventures
17h20 Les Simpson - Série d'animation
18h05 Le grand journal - Talk show
19h05 Le petit journal - Divertissement
19h10 Canal Champions Club - Football
19h30 Talk showLe grand journal, la suite
19h55 My Week with Marilyn - Drame
21h35 Love, Marilyn - Film documentaire



09h15 Ma famille d'abord - Série humoristique
09h50 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale
10h40 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique
12h42 Astuces de chef - Magazine culinaire
12h45 Un bungalow pour six - Téléfilm humoristique
14h30 La nounou et son prince - Téléfilm fantastique
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu
17h45 100 % mag - Magazine d'information
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
19h50 Pékin express, le coffre maudit - Jeu
22h00 Pékin express : ils ne vous ont pas tout dit - Jeu

La sélection



19h50

Grey's Anatomy - Série hospitalière de Rob Corn



Durée : 45mn

Avec : Ellen Pompeo, Sandra Oh, Kevin McKidd, Sarah Drew, Patrick Dempsey, Sara Ramirez, Chandra Wilson, James Pickens. Meredith fait face aux conséquences de la falsification de l'essai clinique de Derek. En parallèle, elle affronte une période difficile avec Derek. Le couple se partage désormais la garde de la petite Zola. De son côté, April se bat pour se faire accepter par ses collègues comme chef des résidents. Elle espère être à la hauteur, mais ne parvient pas à imposer son autorité. Cristina et Owen sont toujours en désaccord au sujet de la grossesse de Cristina. Celle-ci souhaite avorter, alors qu'Owen désire garder l'enfant. Ce dernier doit partir avec Callie en urgence sur le lieu d'un accident : une route de Seattle s'est fendue, laissant un gouffre immense.



19h45

Drôle de famille ! - Téléfilm humoristique



Durée : 1h30mn

Les colocataires débarquent à Marrakech dans un riad que fréquente de temps à autre Françoise, la mère de Matthieu. Enfin, c'est ce qu'ils croient, car sans le dire à personne, la très jeune mamie a vendu son appartement parisien pour acheter ce riad. Elle compte sur ces vacances en famille pour avouer en douceur la vérité : elle vit là et file même le parfait amour avec Youssef, un architecte veuf, de quinze ans son cadet. Elle espère que, séduits par le charme du lieu et le charisme de son bien-aimé, les siens accepteront facilement la situation. La réalité va vite contredire ses espoirs : chacun a son mot à dire sur ses choix amoureux...



19h45

Des racines et des ailes - Magazine de reportages



Passion patrimoine : Des Charentes au Poitou

Durée : 1h50mn

De la côte Atlantique aux territoires marécageux de l'intérieur des terres, en passant par les confins de la Charente, aux portes du Périgord, découverte du Poitou-Charentes à travers des rencontres d'architectes, d'historiens ou d'archéologues qui mettent tout en oeuvre pour préserver le patrimoine de cette région.



19h55

My Week with Marilyn - Drame



Durée : 1h40mn

Sir Laurence Olivier, gloire incontestée du cinéma britannique, prépare un nouveau film. Coup de maître ! Il en partage la vedette avec la star mondiale du moment, Marilyn Monroe, à la recherche d'une légitimité artistique qu'elle espère pouvoir trouver auprès du vieux maître shakespeareen. Colin Clark, un bouillant étudiant en cinéma, ne veut manquer la fête pour rien au monde. Il réussit à se faire embaucher comme troisième assistant réalisateur. Quand la blonde Marilyn Monroe débarque à Londres, c'est l'effervescence. Mais d'emblée, les rapports entre les deux têtes d'affiche sont tendus. Marilyn, déstabilisée, se confie à Colin Clark...



19h50

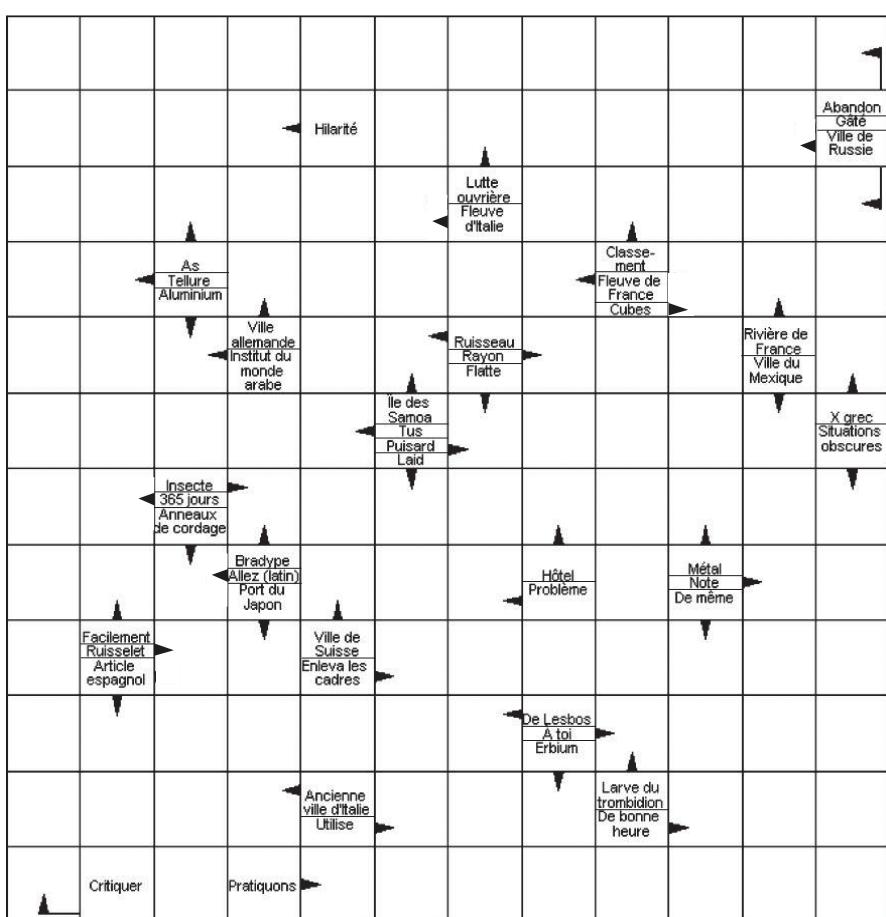
Pékin express, le coffre maudit - Jeu



Durée : 2h10mn

Pour les candidats, tout débute sous le soleil du Mexique, au pied des temples mayas de Tulum. Le nouveau passager mystère, qui n'est autre que le roi des nuits parisiennes Tony Gomez, doit faire du stop et chercher un toit pour son binôme. Avec lui, l'ambiance est au beau fixe. Pour sa première nuit d'aventure, le clubbeur emmène son équipage dans une communauté hippie étonnante. Quant au binôme victime du coffre maudit, il doit faire la route avec dans les pattes deux chihuahuas, des minuscules chiens typiquement mexicains ! Au programme de cette 4^e étape : 860 kilomètres de course à travers la péninsule du Yucatan et une épreuve d'immunité aussi peu appétissante que pimentée. Et les concurrents ne sont pas au bout de leurs surprises car ils vont devoir, en cours de route, former de nouveaux binômes, pour le meilleur et pour le pire.

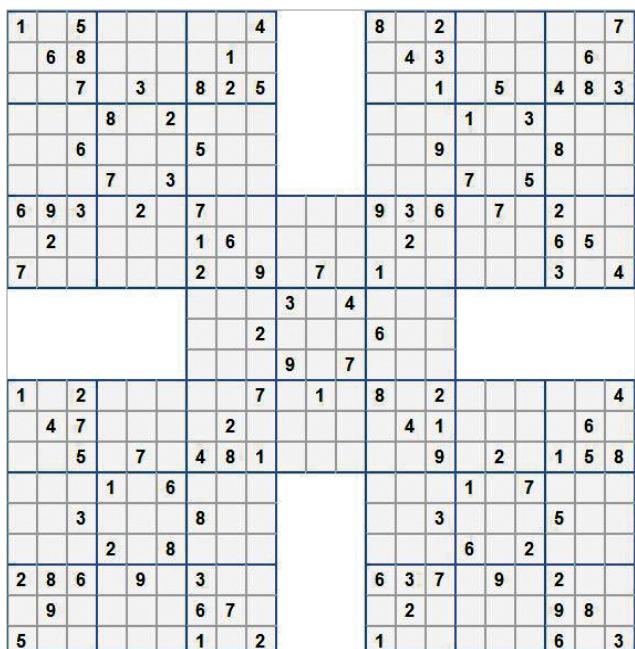
Mots fléchés n°255



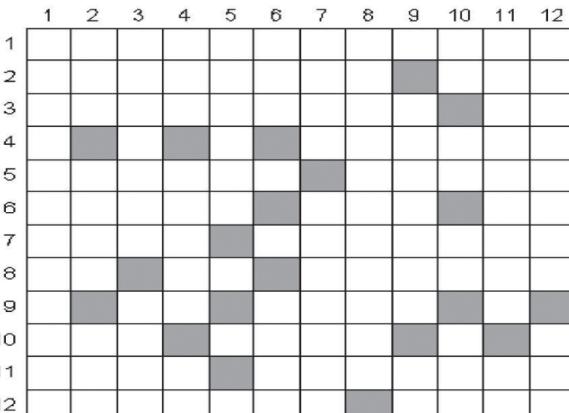
Samurai-sudoku n°255

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°255



Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V- Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

Verticalement:

- 1.Ch.-I. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifiante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 24 avril

2005 : transfert du tombeau de sainte Marguerite Bourgeoys de sa maison mère à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à Montréal.

2005 : Snuppy, premier chien conçu par clonage en Corée du Sud.

2012 : résolution n° 2044 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant le Sahara occidental.

Célébrations :

- **Arménie** : Genocide Remembrance Day (en). Journée du souvenir des victimes du génocide.

- **Australie** : Kapyong Day, Journée de Kapyong, commémore la bataille de Kapyong en 1951, pendant la guerre de Corée.

- **Espagne** : Province d'Alicante, Alcoy : Moros y Cristianos de Alcoy (es). Fête des maures et chrétiens d'Alcoy, en catalan : Festes de Moros i Cristians d'Alcoi, commémore la prise de la cité par les troupes maures puis sa reconquête et marque le dernier jour des fêtes de la Saint-Georges.

- **Gambie** : Republic Day, Fête de la République, commémore la création de la République en 1970.

- **Haut-Karabagh** : Journée d'hommage aux victimes du génocide arménien de 1915.

- **Népal** : Democracy Day (Fête de la démocratie), célèbre la restauration du parlement népalais en 2006.

- **Niger** : Fête de la Concorde, commémore les accords de paix qui ont mis fin à la rébellion touareg en 1995.

FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Les techniciens doivent se consacrer exclusivement aux aspects techniques

Le directeur général des sports (DGS) au ministère de la Jeunesse et des Sports, M. Mokhtar Boudina, a indiqué lundi à Alger que les techniciens doivent dorénavant se consacrer uniquement aux aspects techniques et ne pas interférer dans la gestion des fédérations sportives.

"Le temps est venu de séparer le champ d'intervention de l'élu du technicien, car chacun a une mission bien définie. Les techniciens peuvent être présents dans la vie de leurs fédérations dans le cadre d'un collège technique solide", a déclaré M. Boudina lors d'un point de presse organisé à un centre sportif de Ghermouli (Alger).

Il a révélé qu'une loi est "en projet" pour que les secrétaires généraux et trésoriers des fédérations sportives soient élus afin qu'ils assument leur mandat avec l'ensemble du bureau exécutif. "Nous estimons que cela nous conduira vers une meilleure gestion de instances sportives. Je ne comprends pas pourquoi un ancien athlète, entraîneur



ou DTN vote pour élire un président d'une fédération qui va lui offrir un salaire par la suite. C'est aux ligues de le faire", selon lui.

Le responsable du MJS s'est félicité du fait que les fédérations sportives nationales aient retrouvé "la sérénité" après une fin de mandat (2009-2013) qu'il a qualifiée de "chaotique". "Les Fédérations doivent retenir les leçons.

Lors des précédents mandats, elles n'ont pas laissé fonctionner normalement les structures et organes pré-

vues par leurs propres statuts (commissions des compétitions, discipline, recours etc.), ce qui explique en grande partie les chevauchements des missions et des prérogatives", a-t-il regretté.

Evitant la nouvelle loi sur le sport, M. Boudina a noté qu'elle est venue "corriger les ruptures dans la chaîne de détection, sélection et prise en charge des jeunes talents pour éviter la déperdition qui constitue le premier ennemi du sport+ dans notre pays". Le processus de renouvellement des

instances sportives nationales a pris fin en mars dernier avec l'élection de 10 anciens présidents, la reconduction de dix autres et l'intronisation de 20 nouveaux à la tête des instances fédérales.

Les présidents Rachid Fezouine (cyclisme), Ammar Bouras (athlétisme), Abderaouf Bernaoui (escrime), Rabah Bourarifi (basket-ball), Abdelhafid Ize (sports scolaires), ont assisté à cette rencontre avec la presse pour évoquer les rencontres bilatérales MJS-Fédérations.

COURSE D'ORIENTATION DE L'ANP

Rezika Smail préserve son titre

L'athlète Rezika Smail de l'Académie militaire interarmes de Cherchell (Tipasa) a préservé son titre national en remportant la médaille d'or, lors du championnat national militaire de la course d'orientation qui s'est achevé, mardi.

L'athlète Rezika a occupé la première place avec un chrono de 21mn 05 secondes, devant Bachir Abdellkader de la même équipe (académie interarmes de Cherchell), alors que la troisième position a été occupée par Abdou Belkacem, de l'Ecole d'application de l'infanterie qui a parcouru la distance de 5.800 m en 24 minutes. La compétition a été rude entre les athlètes participa-

nt à ce championnat national, où les deux premières places, par équipe, ont été occupées par respectivement l'académie interarmes de Cherchell et de l'Ecole d'application de l'infanterie, alors que l'équipe de la quatrième Région militaire est venue en troisième position.

Le général Bouafia Belkacem, commandant-adjoint de l'académie de Cherchell, a souligné, lors de la cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs, que ce championnat a été une opportunité aux éléments des différentes unités de l'ANP pour «se connaître et s'échanger les expériences sportives». Il s'est, en outre, félicité des

bonnes conditions et de l'esprit sportif qui ont marqué la compétition», ajoutant que le commandement de l'ANP «n'épargne aucun effort pour développer le sport militaire».

De son côté, l'entraîneur de l'équipe nationale militaire d'athlétisme l'adjudant-chef Abderrazak Said, a souligné que ce championnat a constitué une occasion pour superviser certains éléments qui seront appelés prochainement pour des compétitions internationales.

La compétition a été entamée lundi avec la participation de 70 athlètes, représentant dix équipes, rappelle-ton.

Les dettes des fédérations sportives avoisinent les 150 millions de dinars

Les dettes des fédérations sportives algériennes avoisinent les 150 millions de dinars, a révélé lundi à Alger le directeur général des sports (DGS) au ministère de la Jeunesse et des sports, M. Mokhtar Boudina, «Nous allons apurer les dettes des fédérations sportives qui avoisinent les 150 millions de dinars pour qu'elles entament leurs nouveaux mandats sur de bonnes bases», a déclaré M. Boudina lors d'un point de presse organisé au centre sportif de Ghermouli (Alger). «Je parle bien évidemment des dettes raisonnables et justifiées afin d'assainir la situation des fédérations une fois pour toutes», a-t-il précisé.

Le responsable a ajouté que l'apport du MJS aux fédérations ne sera pas seulement financier mais aussi pédagogique et technique pour éviter une fin de mandat «chaotique» comme cela fut le cas lors du mandat 2009-2012. «Pas moins de 415 cadres permanents et 162 autres de soutien du ministère sont mis à la disposition des fédérations. Les présidents peuvent choisir leurs staffs pour que le travail soit harmonieux et efficace», a-t-il dit.

D'autre part, M. Boudina a indiqué que le MJS déloquera les subventions aux fédérations en trois tranches, dans le cadre des contrats-programmes (une année) et contrats objectifs (4 ans) pour leur permettre d'apporter les correctifs nécessaires en cours de route. «L'enveloppe financière est prête.

Les fédérations commenceront à signer les contrats-programmes à partir de la semaine prochaine pour voir la première tranche de la subvention virée dans leurs comptes. Les Jeux méditerranéens et islamiques approchent et les fédérations doivent se consacrer pleinement à la préparation des athlètes», a-t-il dit.

Les présidents Rachid Fezouine (cyclisme), Ammar Bouras (athlétisme), Abderaouf Bernaoui (escrime), Bourarifi (basket-ball), Abdelhafid Izem (sports scolaires), ont assisté à cette rencontre avec la presse pour évoquer les rencontres bilatérales MJS-Fédérations.

Solution Samurai-sudoku N°254

3	6	7	4	9	5	2	1	8
4	8	9	7	1	2	6	3	5
5	2	1	8	6	3	7	9	4
7	1	3	9	4	8	5	2	6
9	4	2	1	5	6	8	7	3
6	5	8	3	2	7	9	4	1
8	7	5	2	3	1	4	6	9
2	3	4	6	8	9	1	5	7
1	9	6	5	7	4	3	8	2

2	1	8	7	6	4	3	9	6
3	9	6	1	8	2	7	4	5
4	5	7	9	3	6	1	8	2
9	8	2	5	7	1	6	3	4
5	7	4	6	9	3	8	2	1
6	3	1	2	4	6	9	5	8
6	3	1	2	4	6	9	5	8
7	9	8	3	4	6	2	6	1
2	4	1	7	5	9	3	8	6

Solution Mots Croisés N°254

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Solution Mots Fléchés N°254

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
RI■ISERE■ISNA

CR BELOUZDAD

Gana : «Je partirai en fin de saison»

M.A.F

Le président du CR Belouizdad (Ligue 1), Azzedine Gana, revient dans cet entretien sur l'actualité de son équipe, et évoque son avenir à la tête du Chabab, après les difficultés rencontrées cette saison. Il s'exprime sans langue de bois, écoutez-le.

Votre équipe reste sur une défaite inattendue à Bordj face au CABBA (1-0), que s'est-il passé au juste ?

Effectivement, c'est un revers inattendu pour nous, d'autant que l'équipe restait sur une belle victoire chez nous face à l'ES Sétif (4-1). Je ne sais pas ce qui n'a pas marché face au CABBA, peut-être que cela est dû à l'absence de plusieurs joueurs pour diverses raisons. Nous devons nous concentrer sur la suite du parcours.

Comment jugez-vous les résultats du CRB, à quatre journées de la fin ?

Franchement, en dépit des difficultés financières rencontrées cette saison, j'es-

time que l'équipe s'est bien comportée dans l'ensemble. Nous sommes 6^e au classement, et nous pourrons améliorer cette position d'ici à la fin de la saison. Nous avons un bon groupe qui a tout l'avenir devant lui.

Ne pensez-vous pas que ce problème a influé négativement sur le rendement des joueurs ?

Oui c'est vrai, les joueurs avaient la tête ailleurs parfois, et sur ce sujet, je ne vais pas leur en vouloir, c'est leur gagne-pain. Au sein de la direction, on essaye tant bien que mal de mettre les joueurs dans les meilleures conditions, mais devant l'absence des moyens financiers c'est difficile.

Passons à un autre sujet, l'entraîneur Fouad Bouali reste indécis quant à son avenir avec le CRB, qu'en est-il au juste ?

Bouali est un entraîneur qui a fait ses preuves avec le Chabab, et les résultats plaident en sa faveur, chose qui nous a poussés à lui proposer une prolongation de contrat, mais il n'a rien décidé encore.

Pourquoi cette hésitation ?

Peut-être qu'il veut prendre tout son temps pour trancher, mais personnellement, Bouali n'ira nulle part, et finira par remplir au CRB, d'ailleurs nous avons discuté récemment sur la nécessité de renforcer l'équipe en vue de la saison prochaine, c'est un bon signe qui ne trompe pas.

Quand est-ce qu'il rendra sa réponse ?

Je n'ai aucune idée. Bouali s'envolera en Italie le 6 mai prochain pour suivre un stage de recyclage, et c'est à son retour qu'il devrait rendre en principe sa réponse.

Et pour ce qui est de votre avenir ?

Vous me donnez l'occasion pour m'exprimer sur ce sujet. En mon âme et conscience, j'ai pris l'irréversible décision de me retirer des affaires du club à la fin de la saison, je ne peux plus gérer dans un climat malsain.

Voulez-vous être plus explicite ?

Ce club tant aimé par les Belouizdadios et toute une région est livré à lui-même de-



puis quelque temps. Tout le monde doit s'entraider pour le bien du Chabab, y en a marre de l'hypocrisie. Face à l'ESS, au moment où l'équipe menait largement au score, des supporters manipulés ne cessaient de m'insulter, et ce n'est pas normal. En novembre dernier, j'ai décidé de démissionner mais figurez-vous, je n'ai trouvé personne au sein du bureau exécutif à qui transmettre ma démission, ça c'est grave.

Mais il vous reste une saison de votre mandat ?

Oui je sais bien, je ne peux pas continuer. Je n'ai ni le moral, ni le soutien pour le faire. Je vais céder ma place à quelqu'un d'autre, peut-être qu'avec lui la situation va s'améliorer.

Enfin, où jouera l'attaquant international Islam Slimani la saison prochaine ?

Une chose est sûre, Slimani ne va pas rester au CRB, le moment est venu pour lui de connaître d'autres sensations. Le Club Africain (Ligue 1 tunisienne) s'est officiellement manifesté pour s'attacher ses services. On a discuté, et je leur ai exigé la somme d'un million d'euros pour la libération du joueur. Nous attendons leur réponse. Il y a aussi les équipes françaises de Troyes et d'Ajaccio, mais il n'y a rien de concret pour le moment.



cyclages dans les techniques d'entraînement qui va durer une semaine», a-t-il conclu. A quatre journées de la fin du championnat, le CRB, éliminé en quarts de finale de la coupe d'Algérie et de la compétition arabe des clubs, est positionné à la 6^e place au classement de la Ligue 1 avec 38 points.

APS

Bouali : «La direction ne m'a rien encore proposé»

L'entraîneur du CR Belouizdad, Fouad Bouali, a affirmé mardi que la direction du club ne lui a rien encore proposé concernant l'éventualité de prolonger son contrat avec le Chabab. «Jusqu'à présent, le président (Azzedine Gana, ndlr), ne m'a rien encore proposé, et je ne suis pas le genre d'entraîneur qui propose ses services», a affirmé le coach du Chabab. Arrivé au CRB au milieu de cette saison en remplacement de l'entraîneur italo-suisse Guglielmo Arena, le natif de Tlemcen a réalisé un parcours honorable, selon les observateurs, eu égard à la situation critique prévalant dans l'équipe et marquée notamment par les grèves à répétition des joueurs

pour réclamer la régularisation de leur situation financière. Dans une récente déclaration à l'APS, le patron du CRB a affirmé qu'il tenait absolument aux services de Bouali «au vu de l'excellent travail effectué depuis son arrivée». Appelé à se prononcer sur son avenir avec le club phare de Laâqiba, Bouali se dit «indécis». «Franchement, je n'ai rien encore décidé. Cette saison, j'ai eu affaire à des problèmes organisationnels, mais j'ai continué quand même à assumer mes responsabilités», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, l'ancien entraîneur du WA Tlemcen et de la JSM Béjaïa, a souligné qu'il s'envolera le 6 mai prochain «à Ascoli en Italie pour suivre un stage de re-

USM HARRACH

Mohamed Laïb : «Je souhaite me retirer en fin de saison»

Le président de l'USM Harrach (Ligue 1), Mohamed Laïb, a affiché mardi son «souhait» de se retirer des affaires du club banlieusard en fin de saison, et céder sa place à quelqu'un d'autre. «Je pense que le moment est venu pour moi de m'arrêter et de tirer ma révérence, après plusieurs années dans le milieu footballistique. Je ne peux pas continuer, je n'ai ni le moral, ni le soutien pour le faire», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'USMH.

Mohamed Laïb (73 ans) a réussi à effectuer un «excellent travail» au sein de l'USMH, selon les observateurs, réussissant d'abord à hisser le club en Ligue 1, pour devenir ensuite une formation qui joue les premiers rôles en élite. Appelé à expliquer les raisons qui le poussent à souhaiter le départ, Mohamed Laïb ne va pas avec le dos de la cuillère. «Franchement, le climat actuel du football national ne m'encourage pas pour rester, en plus des difficultés rencontrées. Je pense avoir don-



ner le meilleur de moi-même pour le bien de mon équipe de toujours. Il y a eu plusieurs acquis : une équipe jeune et compétitive, un centre de préformation qui va bientôt démarrer, et un stade équipé désormais d'un système d'éclairage», a-t-il souligné. Toutefois, Mohamed Laïb conditionne son départ par l'arrivée d'éventuels repreneurs, «pour leur céder ma place». «Je lance un appel aux personnes désireuses d'investir au club pour se manifester. Je parle notamment des gens de l'opposition qui ne savent que parler que dans la presse au lieu

d'aider le club», a-t-il regretté. Evoquant l'avenir de son entraîneur, Boualem Charef, le patron des Jaune et Noir, refuse de lier l'avenir du technicien au sien. «Si je venais à quitter le club, je ne vais pas exiger à Charef de rester, du moment qu'il y aurait l'arrivée d'un nouveau staff administratif, mais si je reste, je vais tout faire pour le convaincre de continuer son aventure avec nous pour une sixième année de rang».

Enfin, Mohamed Laïb souhaitera quitter le club sur une bonne note, et permettre à l'USMH de disputer la saison prochaine une compétition internationale. «Notre objectif est de décrocher la seconde position en fin de saison, qui nous permettra de disputer la Ligue des champions d'Afrique. Si nous parvenons à battre la JSM Béjaïa (mise à jour de la 26^e journée, ndlr), nous remonterons à la 2^e place et nous ferons, dès lors, tout pour la préserver jusqu'à la fin», a-t-il conclu.

MC ORAN

L'entraîneur Belatoui va signer un contrat de deux ans

L'entraîneur Omar Belatoui va signer un contrat de deux années avec le MC Oran, selon l'accord conclu avec le président du club

de Ligue 1 algérienne de football, Larbi Abdellah, et par lequel il succède à Ahmed Slimani, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la formation phare de l'ouest. Sollicité par les dirigeants mouloudéens au lendemain de la défaite de leur équipe sur le terrain du CA Batna (2-1) samedi passé pour le compte de la 26^e journée du championnat, Belatoui a refusé que sa mission s'étale sur les quatre derniers matchs restants. Une doléance acceptée par le premier responsable du club lors de l'entrevue qu'il a eue avec l'ancien défenseur central international lundi soir, selon la même source. Belatoui, septième entraîneur engagé par les responsables de la formation d'Al Hamri cette saison, aura pour mission principale de sauver les Rouge et Blanc de la relégation, eux qui occupent actuellement la 13^e place, devançant d'un seul point le premier club relégable, le CAB. Pour sa part, Slimani, qui avait remplacé Si Tahar Cherif El Ouezzani après la 19^e journée du championnat en parapanant un contrat de 18 mois, réclame des indemnités, alors que la direction du MCO lui a proposé le poste de directeur technique, apprend-on de même source.



AUJOURD'HUI À 18 HEURES À KOWEIT-CITY, FINALE ALLER DE LA COUPE ARABE, AL ARABI - USMA

Difficile mission des Algériens en terre koweïtienne

S. Ben

Le club koweïtien d'Al Arabi reçoit aujourd'hui à partir de 18 heures au stade Salem Essabah de Koweit City l'équipe algérienne de l'USM Alger pour le compte de la finale « aller » de la Coupe arabe des clubs de football (UAFA).

Ce match sera dirigé par le directeur de jeu saoudien Khalil Djalal assisté de ses compatriotes Badr Echemri et Khaled Al Deghiri. Le quatrième arbitre est Fahd Al Arini, tandis que le commissaire au match est l'Irakien Hocine Said.

D'autre part, la direction du club koweïtien Al Arabi a fixé à un dinar koweïtien (1 DK = 2,69 euro) le billet d'entrée pour assister à la finale aller de la Coupe des clubs de football (UAFA).

Et comme cette Coupe arabe est un objectif prioritaire pour les Algériens, il va falloir que les joueurs du coach français Rolland Courbis soient très concentrés du début jusqu'à la fin de la partie devant cette redoutable équipe d'Al Arabi, l'une des équipes les plus huppées du football koweïtien.

L'entraîneur de l'USM Alger a assuré trois séances d'entraînement sur place, dont la première a eu lieu dimanche dernier à 15h00 au stade international de Djaber. Les deux autres entraînements ont eu



lieu respectivement, lundi dernier sur le même stade et bien évidemment hier au stade Salem Essabah qui accueillera la finale aller prévue aujourd'hui à partir de 18 heures. Le club koweïtien d'Al Arabi, de son côté se trouve en stage depuis dimanche dernier en vue de cette finale aller.

Ce stage intervient quelques jours après la qualification de l'équipe pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'Emir grâce à sa victoire en déplacement contre

la formation de Sahel (2-1). Pour cette finale, Al Arabi, entraîné par le Portugais José Romao, devra se passer des services de trois joueurs, en l'occurrence Abdellaziz El Selimi, blessé, alors que ses deux coéquipiers Nouaf Chouai et Talal Nayef sont suspendus pour cumul de cartons.

De son côté, le technicien de la formation algéroise s'est dit également "soulagé" par le fait de n'avoir pas enregistré de blessures parmi ses joueurs à la fin de la rencontre face à l'US Bitam du Gabon (0-

0), en huitième de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) disputée vendredi passé au stade Omar-Hamadi à Alger. "C'est ma principale satisfaction tirée de ce match, car je craignais énormément de nouvelles blessures parmi le groupe, surtout qu'on n'a pas été épargnés dans ce registre depuis quelque temps", s'est félicité Courbis, qui a pu récupérer à cette occasion le latéral gauche, Brahim Boudebouda et El Orfi rétablis de leur blessure respective, en attendant Fahem Bouazza, "en voie de guérison", a-t-il indiqué.

Au sujet de l'équipe koweïtienne, Courbis indique que "j'ai suffisamment de renseignements sur notre adversaire en finale de la Coupe arabe. Cela va me permettre de concocter le plan de bataille idéal pour le contrer chez lui".

De son côté, l'entraîneur portugais du club koweïtien d'Al Arabi, José Romao a déclaré : "Je connais très bien l'équipe de l'USM Alger. Elle renferme d'excellents joueurs. Ce sera un match difficile pour les deux équipes. Nous avons réussi à éliminer de grosses cylindrées et tout peut arriver ce mercredi soir. Nous allons tout faire pour obtenir un résultat positif parce que tout le monde est décidé à remporter la Coupe arabe".

Le match s'annonce très disputé dans la mesure où dans chaque camp on ne jure que par la victoire... c'est d'ailleurs une mission difficile, mais pas impossible pour les Algériens en terre koweïtienne.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/ DEW / 2013

N° OPÉRATION: NK 5.352.1.262.103.12.02
IDENTIFICATION FISCALE (NIF): 099603019001729
INTITULE DE L'OPÉRATION: RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT D'UN CENTRE POUR DÉCHETS INERTES

La direction de l'environnement de la wilaya de Laghouat lance un appel d'offres national restreint pour :

Réalisation d'un centre pour déchets inertes - LAGHOUAT-

Les entreprises de réalisation qualifiées dans le domaine des travaux publics ou l'hydraulique (activité principale) possédant la qualification deux (02) et plus peuvent soumissionner. Le retrait des cahiers des charges se fait auprès de la

Direction de l'environnement
Rue Saci Boulaifa - Oasis nord -
Laghout

Les offres seront déposées chez le service contractant à savoir la direction de l'environnement.

L'offre est à présenter sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que soumission à ne pas ouvrir « Réalisation d'un centre pour déchets inertes - LAGHOUAT » et l'adresse du maître de l'ouvrage.

Cette enveloppe principale comportera deux enveloppes scellées:

1)- une enveloppe sera identifiée comme l'offre technique et qui contient l'ensemble des pièces relatives à l'offre technique à savoir:

*déclaration à souscrire * registre du commerce * NIF * casier judiciaire valide*extrait de rôles *attestations de mises à jour des différentes caisses (CNAS, CASNOS, CACOBATH) * certificat de qualification professionnelle * les bilans fiscaux des 3 dernières années* les moyens matériels justifiés* liste des moyens humains (assurés par la CNAS)*

délai d'exécution et planning prévisionnel des travaux * références professionnelles (attestations de bonne exécution légalisées) * attestation de dépôt des comptes sociaux des sociétés (SARL, SPA, SNC ET EURL) * déclaration de probité dûment signé par le soumissionnaire * statut de l'entreprise * références bancaires.

2) - l'autre enveloppe sera identifiée comme l'offre financière et contient l'ensemble des pièces relatives à l'offre financière et qui sont:

* lettre de soumission * le bordereau des prix unitaires daté et signé * devis estimatif et quantitatif * cahier des charges dûment signé par le soumissionnaire

Le dernier jour de dépôt des offres est fixé à trente (30) jours à partir de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP à 14h00 mn, les offres incomplètes ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 30 jours plus 03 mois valables à partir de la remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14h 00 mn au niveau de la direction de l'environnement de la wilaya de Laghouat.

* Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt et d'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant (à la même heure).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE.
WILAYA DE LAGHOUAT.
DIRECTION DE LA CULTURE.

Le numéro d'identification fiscale NIF DIRECTION DE LA CULTURE : 099203015035927

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/2013

La direction de la culture de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint pour:

Réalisation des travaux d'urgence et restauration de la mosquée El-Atik à Laghouat.

Entreprises qualifiées en catégorie II et plus en bâtiment comme activité principale ou seconde, intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de la culture de la wilaya de Laghouat, rue AMIR AEK - LAGHOUAT wilaya de LAGHOUAT.

Les dossiers des soumissionnaires comprendront une offre technique et une offre financière à savoir:

1- L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA:

- 1- Déclaration à soucrire.
- 2- Extrait de rôle en cours de validité (moins de 3 mois).

3- Mise à jour CNAS cours de validité.

4- Mise à jour CASNOS cours de validité.

5- Mise à jour CACOBATH cours de validité.

6- Registre du commerce Copie légalisée.

7- Copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles.

8- Casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.

9- Références professionnelles Copie légalisée.

10- Moyens matériels à mettre dans le cadre du projet.

11- Moyens humains DAS visés par les services de la CNAS (année 2011).

12- Le planning et les délais de réalisation des travaux.

13- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux (SARL, EURL, SPA et SNC 2011).

14- Déclaration de probité dûment.

15- Identification fiscale(NIF).

Les pièces éliminatoires: 06, 07,08 et 13.

2- L'OFFRE FINANCIÈRE COMPRENDRA:

- La soumission (selon modèle ci-joint).

- Le bordereau des prix unitaires (dûment signé et daté par le soumissionnaire).

- Le détail quantitatif - estimatif de l'offre (dûment signé par le soumissionnaire).

- Cahier des charges (dûment signé et daté par le soumissionnaire).

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention :

« Avis d'appel d'offre national restreint»

Réalisation des travaux d'urgence et restauration de la mosquée El-Atik à Laghouat.

Soumission à ne pas ouvrir

Adressée à Monsieur le Directeur de la Culture de la Wilaya de Laghouat

Adresse : Direction de Culture Rue Amir AEK Laghouat 03000

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

DIRECTION DE LA CULTURE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT RUE AMIR AEK - LAGHOUAT 03000.

- La date limite de dépôt des offres est fixée au (21) jours à 13h30mn à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14h au siège de la direction de la culture de la Wilaya de Laghouat Rue Amir AEK Laghouat 03000

- Les soumissionnaires sont invités à y assister.

- Les entreprises restent engagées par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La soumission est à mettre dans une enveloppe séparée, cette caution ne devra comporter ni le taux du montant ni le montant de la soumission.

NB/ Le dossier technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre.

NBA - PLAY-OFF (1^{er} TOUR)**Chicago et les LA Clippers affichent leurs ambitions**

Chicago a pris un ascendant psychologique sur Brooklyn lors du 1^{er} tour des play-offs NBA en remportant lundi le match n°2 dans la salle des Nets (90-82), tandis que les Los Angeles Clippers ont fait le break face à Memphis (93-91).

Les Chicago Bulls, battus lors du match d'ouverture, ont profité de cette deuxième rencontre à New York pour égaliser à 1 victoire partout dans cette série au meilleur des 7 matches avant de revenir dans leur salle pour deux matches.

Dans cette conférence Est, les Bulls doivent ce succès en grande partie à leurs hommes forts Joakim Noah, pourtant toujours diminué par un pied dououreux, Luol Deng et Carlos Boozer, auteurs chacun d'un double-double. En 25 minutes seulement, Noah a inscrit 11 points et pris 10 rebonds, Deng a réussi autant de rebonds et inscrit 15 points et Boozer a compté 13 points et 12 rebonds. A l'ouest, les Clippers mènent 2 victoires à 0 avant de se rendre à Memphis, grâce à un succès obtenu sur le fil dans leur salle. Le meneur Chris Paul, auteur de 24 points, a évité une prolongation aux Clippers grâce à un ultime panier à la sirène.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE VOLLEY-BALL

Le NRBB Arréridj tombe face au Ahly Benghazi (1-3)

La formation algérienne du NR Bordj Bou Arréridj s'est inclinée face à son homologue libyenne du Ahly Benghazi par 3 sets à 1 (27-25, 25-15, 19-25, 25-17) lors du 32^e championnat d'Afrique des clubs champions de volleyball (messieurs) qu'organise la Libye, lundi soir à Tripoli pour le compte de la 4^e journée du groupe B.

Il s'agit de la première défaite des Bordjis dans le tournoi après deux victoires de



suite contre les Soudanais de Daim Hamad (3-0) et les Burundais de Muzinga sur le même score alors qu'ils étaient exempts lors de la 3^e journée. Dans l'autre rencontre du groupe B, les Tunisiens de Sfax ont dominé Daim Hamad par 3 sets à 0 et se qualifient ainsi pour les

quarts de finale de la compétition. Le NRBB Arréridj jouera sa qualification ce mardi soir face au Club sfaxien avec l'obligation de s'imposer. Cinq autres équipes ont validé leur billet pour le prochain tour au terme de la 4^e journée de la phase de poules, à savoir Autoridade Tributaria (Mozambique), Ahly Tripoli (Libye), FAP (Cameroon), Prisons (Kenya) et l'Espérance Tunis (Tunisie).

CENTRE DE FORMATION «EL-ANKAOUI»

Le PAC veut perpétuer ses traditions dans la formation

deux mots qui germent dans leur tête : football et études. «Beaucoup de ces enfants sont venus ici avec des résultats moyens vu qu'à la maison, leurs parents n'exercent pas assez de pression sur eux. Au centre El-Ankaoui, on a la solution pour y remédier : on les prive de ballon !», raconte le président Zetchi pour essayer de vanter sa politique.

Après avoir suivi des cours de français, de géographie ou d'histoire, dispensés par des professeurs confirmés, ces gamins, pleins de vitalité et venus des plus coins du pays, chaussent leurs crampons en direction du stade d'entraînement, sous la

houlette du trio Olivier Roussel-Kamel Gherbi-Tafat Mohamed. Pieds nus, ils sont tout excités au contact du cuir sur la pelouse synthétique du terrain d'entraînement tout en ayant une oreille attentive aux conseils des entraîneurs, notamment l'expérience de Roussel, 43 ans, un technicien issu de l'école de l'équipe française de Nancy.

«Travailler pieds nus constitue un avantage pour nous. Ces enfants travaillent de cette manière lors des premières années parce que ça aide à développer plus rapidement et mieux tout ce qui est technique mais aussi le travail d'appui puisqu'ils n'ont pas la même sensation au niveau

de la réception du ballon et du toucher de balle, pieds nus qu'avant des chaussures», explique Olivier Roussel qui a déjà roulé sa bosse au Ahly Djeddah (Arabie Saoudite).

Des infrastructures adéquates pour une bonne formation

Le centre de formation «El-Ankaoui» est composé notamment d'un terrain en gazon naturel (70cm x 90cm) qui sera transformé en gazon synthétique pour une meilleure utilisation, d'un terrain en gazon synthétique couvert (25cm x 50cm), d'un bloc administratif de deux étages avec dix bureaux et deux salles de réunion ainsi que d'un bloc hébergement de deux étages avec 45 chambres de trois lits chacune dont deux superposées.

Il dispose également d'une salle de musculation, de six salles de cours, d'une salle de conférences, d'une bibliothèque et d'une salle de trophées.

Le suivi médical du jeune athlète est un élément indispensable à la qualité de son encadrement, dans cette perspective, le centre «El-Ankaoui» s'est doté d'un centre médical avec sauna et hammam où exercent un médecin, un psychologue, un kinésithérapeute et un soigneur.

À l'heure actuelle, nous n'avons pas de projet d'extension car ça a été très difficile d'avoir obtenu ce terrain.

Cependant, nous attendons avec impatience une parcelle de terrain de 3 hectares promise par l'Etat», a fait savoir M. Zetchi.

Tout en ambitionnant d'ouvrir deux antennes du centre, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest et «pourquoi pas» une troisième au Sud, le patron du PAC attend un retour financier pour rembourser les investissements faits par le club, ensuite les bénéfices seront mis en réserve pour le budget de l'année qui suit.

S'il y aura d'autres bénéfices, ils seront partagés 50-50 entre le PAC et l'Académie Jean-Marc Guillou mère, selon Kheir-Edine Zetchi.

Ce dernier, ambitieux comme il l'est, a déjà fixé l'objectif de la saison 2013-2014 : «Accéder en Ligue 2 professionnelle avec des joueurs issus du centre de formation El-Ankaoui».

LUTTE : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (JUNIORS-SENIORS)

L'Algérie participera avec 23 athlètes à N'Djamena

L'Algérie sera présente avec 23 athlètes aux championnats d'Afrique de lutte associées (juniors et seniors) prévus à N'Djamena (Tchad) du 2 au 12 mai prochain, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

Le sélection des seniors participera avec 10 lutteurs, six dans la spécialité gréco-romaine et quatre en lutte libre. L'équipe des juniors alignera 13 athlètes : six en gréco-romaine et sept en lutte libre. «Les dix athlètes seniors seront sélectionnés parmi 14 qui entament un stage le 25 avril, a indiqué le président de l'instance, Rabah Chebbah.

L'équipe algérienne «seniors» effectue un stage, à Sofia (Bulgarie) qui s'achève le 24 avril, en commun avec les Bulgares et les Italiens. A leur retour de Sofia, l'élite de la lutte algérienne entame, parallèlement avec les juniors, un autre stage préparatoire du 25 avril au 7 mai prochain au complexe sportif de Ghermouli (Alger), où la liste des athlètes choisis pour le rendez-vous africain sera établie.

Selon le premier responsable de la fédération, la participation à l'échéance africaine «est une étape de préparation pour les championnats méditerranéens 2013 en Turquie, et aussi pour évaluer le niveau de nos athlètes».

«Nous allons tenter de récupérer notre deuxième place continentale que nous avons perdue au dernier rendez-vous africain», a-t-il ajouté. «L'Egypte, la Tunisie et le Nigeria sont les favoris dans la lutte gréco-romaine, alors qu'en lutte libre, l'Afrique du Sud et le Sénégal constituent de sérieux rivaux» a conclu Chebbah.

Seniors :

- Gréco-romaine : 55kg, 60kg, 66kg, 74kg
- Libre : 60kg, 66kg, 74kg

Juniors :

- Gréco-romaine : 50 kg, 55 kg, 60kg, 66 kg, 74kg, 84kg,
- Libre : 55kg, 60kg, 66kg, 74kg, 120kg.

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPES DE HANDBALL (MESSIEURS - 1/4 FINALE)

La JSE Skikda hérite du Ahly du Caire

Les handballeurs de la JSE Skikda affronteront mercredi les Egyptiens du Ahly du Caire en quarts de finale du 29^e championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes (messieurs) qui se déroule en Tunisie, à l'issue du premier tour qui a pris fin lundi soir.

Le représentant algérien a terminé à la 2^e place du groupe C suite à son nul face aux Tunisiens de l'AS Hammamet (31-31) et à la victoire des Libyens d'Al-Ittihad contre les Congolais de JSK (22-17). De son côté, le Ahly du Caire a dominé le groupe B avec 8 unités devant les Nigérians de Niger United (5 pts) et les Gabonais de Salinas (5 pts), ces derniers terminant en tant que premiers meilleurs troisièmes.

Chez les dames, la formation algérienne du HBC Gdyel a été éliminée dès le premier tour après avoir enregistré quatre défaites de suite dans son groupe. Les quarts de finale auront lieu mercredi dans les salles de Hammamet, Nabeul et Tazarka.

Programme des quarts de finale :**■ Messieurs :**

- JSE Skikda (Algérie) - Al-Ahly (Egypte)
- Etoile du Sahel (Tunisie) - Salinas (Gabon)
- AS Hammamet (Tunisie) - Ittihad (Libye)
- Niger United (Nigeria) - FAP (Cameroun)

■ Dames :

- FAP (Cameroun) - Tazarka (Tunisie)
- Petro Atletico (Angola) - Ariana (Tunisie)
- Africa (Côte d'Ivoire) - Inter Club (Congo)
- HC Héritage (RD Congo) - Phoenix (Gabon).

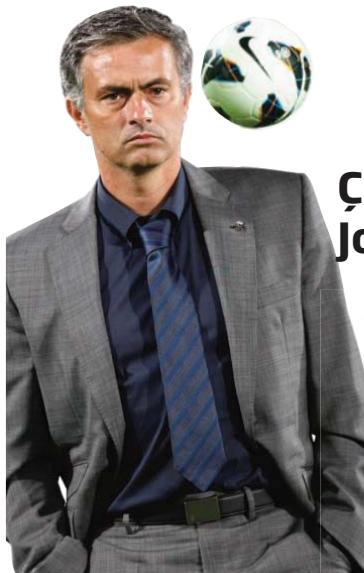
Marcelo forfait, Modric incertain

Luka Modric et Marcelo se sont blessés hier contre le Séville (3-1). Le Real Madrid n'a pas encore confirmé la gravité de leur lésion. On sait toutefois que le défenseur brésilien est forfait pour la demi-finale aller de la Ligue des Champions face au Borussia Dortmund, tandis que le milieu de terrain croate est incertain. Plus d'informations seront données d'ici 24 heures.



Di Maria : «Il faudra être à 100%»

Le Real Madrid jouera contre le Borussia Dortmund ce mercredi en demi-finale aller de la Ligue des Champions. Angel Di Maria donne son avis sur le match : «Je pense que c'est une grande équipe très semblable à la nôtre, forte en contre-attaque. Nous le savons, nous les avons affrontés deux fois cette année. Il faudra que nous soyons à 100% si nous voulons nous qualifier».



Ça se précise pour José Mourinho

Malgré la concurrence de Manchester City ou encore du Paris Saint-Germain, qui lui proposent un pont d'or, José Mourinho, l'entraîneur du Real Madrid, se rapproche toujours un peu plus de Chelsea, qui n'a pas l'intention de conserver Rafael Benitez (ndlr : Manuel Pellegrini de Malaga ou encore Jürgen Klopp du Borussia Dortmund ont aussi été ciblés). Un bail de trois ans attend le technicien portugais qui n'a pas l'intention d'aller au bout de son engagement avec les Merengues (2016). Les Blues, notamment Marina Granovskia (très proche de Roman Abramovitch, le patron du club londonien), sont en contacts très avancés avec Jorge Mendes, l'agent du «Special One», qui essaie aussi de placer un ou deux de ses joueurs.

CR7 parti pour prolonger son contrat

Alors que le départ de José Mourinho est au centre de l'actualité du Real Madrid, Florentino Perez a tenu à apporter une bonne nouvelle aux Socios : Cristiano Ronaldo devrait prolonger son bail à la Maison Blanche. Après avoir exprimé sa lassitude en début de saison, Cristiano Ronaldo, sous contrat jusqu'en 2015, devrait finalement prolonger. Auteur d'une saison canon, qui l'a déjà vu marquer 48 buts sous le maillot madrilène, toutes compétitions confondues, l'international portugais rêve d'accrocher une deuxième Ligue des Champions à son palmarès, la dixième (la «decima») pour la Maison Blanche.



Scolari préfère Cristiano Ronaldo

Le débat Cristiano Ronaldo – Lionel Messi n'en finit plus. C'est au tour du sélectionneur brésilien, Luiz Felipe Scolari, de donner son avis, dans les colonnes de *Folha de São Paulo*. «Messi est fantastique, Cristiano l'est encore plus. Les joueurs du FC Barcelone acceptent Messi comme la grande star de l'équipe. Pendant qu'au Real Madrid, j'ai l'impression que d'autres stars se sentent gênées par le type de footballeur qu'est Cristiano. Et malgré tout, le Portugais égale Messi. Pour moi, le meilleur c'est Cristiano».

Khedira : «Toute l'équipe veut la gagner»

Dernière compétition pour obtenir un titre avec la Coupe du Roi, la Ligue des Champions est l'objectif privilégié du Real Madrid en cette fin de saison.

«La pression ? La Champions League, c'est notre objectif. Toute l'équipe veut la gagner. Il y a toujours la pression au Real Madrid, on y est habitué», ajoute-t-il à

Champions Matchday, le magazine officiel de l'Uefa.

Moi, je veux gagner des trophées, c'est pour-

quoi la pression ne pose aucun problème. C'est sans doute davantage une motivation qu'un fardeau», s'est exprimé Sami Khedira, deux jours avant d'affronter Dortmund en demi-finale de la C1.



Klopp se méfie du Real

Avant d'affronter le Real Madrid pour le compte des demi-finales de la Ligue des Champions, l'entraîneur de Dortmund, Jürgen Klopp, a peur de son prochain adversaire.

«Le Real paraît plus fort maintenant», a déclaré Klopp. Les deux équipes se sont rencontrées lors de la phase de poules. Dortmund l'avait emporté en Allemagne (1-0) avant d'aller chercher le nul à Santiago Bernabéu (2-2). «À l'époque, il lui manquait des joueurs importants et maintenant il disposera presque de tous, il est dans un grand moment de forme, dans une bonne dynamique de résultats. Ce seront deux matches très équilibrés», a expliqué l'Allemand dans le quotidien espagnol *Marca*. Une reproduction des résultats en phase de poules lui permettrait de se qualifier pour la finale, ce qui serait un exploit.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA -
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Mercredi 24 Avril 2013 - 14 Jumada Al-Thani 1434 - N° 256 - Première année

M. Bensalah reçoit l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie

Le président du Conseil de la nation, M. Abdellader Bensalah, a reçu à Alger l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, M. Hussein Abdelkhalak, a indiqué hier un communiqué du Conseil. L'audience a porté sur les développements de la situation en Palestine et les efforts consentis pour l'unification des rangs du peuple palestinien afin de réaliser ses objectifs nationaux, a précisé le communiqué.

Les deux parties se sont particulièrement attardées lors de cette rencontre, sur «la position immuable de l'Algérie et son soutien à l'unité des factons palestiniens», ainsi que sur la nécessité de mettre fin à l'occupation conformément aux chartes et références de la légalité internationale».

ALGÉRIE - MALI

Conférence régionale de solidarité avec le peuple malien prochainement à Alger

Une conférence de solidarité avec le peuple malien regroupant les représentants de la société civile de la région du Sahel se tiendra «prochainement» à Alger, a annoncé hier, le porte-parole du Réseau de la citoyenneté algérienne des amis du peuple malien, Mahrez Lamari.

Selon le président du Réseau, créé mardi passé à Alger, cette conférence «qui se tiendra dans les deux prochains mois» sera celle de «la solidarité et du soutien du peuple malien, mais aussi une conférence pour l'unité, l'intégrité territoriale et de la reconstruction démocratique du Mali».

En prévision de cet événement, qui sera organisé sous l'égide du Réseau, «des consultations avec les représentants de la société civile du pays du Sahel seront menés dès la semaine prochaine», a ajouté Lamari qui intervenait au Forum du quotidien *Ech-Chaab*, consacré au bilan de la visite de la délégation malienne en Algérie. Il a expliqué, dans ce sens, que cette rencontre va dans le sens des efforts consentis par l'Algérie et les pays de la région pour «lutter contre le retour de toute forme de colonialisme en Afrique et contre le terrorisme transnational».

Le Réseau de la citoyenneté algérienne des amis du peuple malien compte différentes composantes de la société civile algérienne, dont l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), le Réseau Nada et le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNAPS) ainsi que des partis politiques maliens.

Le Réseau œuvre pour le renforcement des relations stratégiques et de bon voisinage entre les deux peuples (algérien et malien) et au développement du continent africain dans un climat de paix, de stabilité, de sécurité, d'égalité et de complémentarité», a indiqué son porte-parole, Mahrez Lamari. La délégation malienne du parti du Rassemblement pour le Mali, conduite par le conseiller personnel et spécial du président du parti, Cheikh Amar Diara, a eu plusieurs entretiens durant son séjour en Algérie avec des représentants de partis politiques et de la société civile algérienne.

SÛRETÉ NATIONALE

Plus de 2 000 postes de recrutement dans le corps de la police pour les jeunes de Ouargla

Le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué hier à Ouargla, que «2020 postes budgétaires pour le recrutement dans le corps de la Sécurité nationale ont été retenus en faveur des jeunes de la wilaya de Ouargla».

«Ces emplois, à pourvoir par des jeunes de la wilaya de Ouargla, dans différents grades et fonctions d'auxiliaires des services de la Sécurité nationale, font partie d'un total de 6.180 postes budgétaires prévus dans huit vilayats du sud du pays», a indiqué le DGSN, lors de la cérémonie d'ouverture, à Ouargla, du Salon national de recrutement dans le secteur de la Sécurité nationale.

Le général-major a souligné que «cette initiative du corps de la Sécurité vise à répondre à l'attente des jeunes, les de promesses d'emplois devant leur permettre de construire leur avenir».

M. Hamel a signalé, en outre, que l'inspection de certains chantiers relevant du corps de la Sécurité dans les daïras de Sidi-Khouiled et Ouargla, lui a permis de constater une grande volonté auprès des jeunes de rejoindre le corps de la police.

Un exposé sur les projets retenus ces dernières années en faveur du secteur de la Sécurité a été présenté au DGSN et fait état de la réalisation de 5 sièges de sûreté urbaine et de daïras, ainsi que de services régionaux de la police des frontières et des recherches opérationnelles, en plus d'autres structures d'hébergement des éléments de la sûreté.

Les statistiques des services de Sécurité, exposées lors de ce salon, font ressortir que «les postes de recrutement retenus pour les vilayats du Sud sont en nette hausse, passant de 236 postes en 2008 à 1.106 postes en 2011».

Le général-major a, lors de sa tournée dans la wilaya de Ouargla, inauguré, dans la commune de Sidi Khouiled, le nouveau siège de la Sécurité de daïra, doté de huit logements de fonction et d'un cibladorium d'une capacité d'hébergement de 52 lits. Dans la



commune du chef-lieu de wilaya, le DGSN a procédé également à l'inauguration d'un centre de formation et de préparation des agents de la Sécurité nationale, réalisé avec une enveloppe de plus de 28 millions DA.

à Ouargla, à l'inauguration d'une base-vie relevant du service régional de la police des frontières.

Pour un coût de plus de 48 millions DA, ce pro-

jet renferme une série de structures, dont un foyer, un réfectoire et un pavillon d'hébergement, a-t-on expliqué.

APS

Autour du Salon

CV pour être accepté.

• Le second atelier est consacré aux doléances et à l'écoute des citoyens. Le troisième atelier se charge de l'accueil des nouvelles recrues et de la remise des contrats de travail. Cette première journée du salon du recrutement de la DGSN a été caractérisée par la remise de 15 contrats de travail aux jeunes chômeurs par le général-major Abdelghani Hamel et les membres de la délégation officielle qui l'accompagnait.

• 320 autres contrats seront remis en mains propres aux futurs éléments de la Sécurité nationale qui renforceront les rangs de cette institution à caractère citoyen qui se charge de la protection des biens et de la sécurité des citoyens.

Nous y reviendrons.
Rachedi.R

L'ITF SORT DE SA RÉSERVE

L'ouverture «anarchique» de l'espace aérien arabe aux pays européens déplorée

Le congrès des syndicats du transport aérien du monde arabe (ITF) a émis des réserves, hier à Alger, sur l'ouverture «anarchique» de l'espace aérien arabe aux pays européens. «Nous déplorons l'ouverture de manière anarchique de l'espace aérien arabe aux compagnies européennes, ce qui se répercute sur la sécurité de l'emploi au sein des entreprises de transport aérien du monde arabe», a déploré le secrétaire régional de l'Union internationale des travailleurs de transport dans le monde arabe, le Jordanien Bilel Melkaoui.

Intervenant à l'ouverture de ce congrès de deux jours, M. Melkaoui a souligné que la rencontre d'Alger coïncide avec une conjoncture «sensible» du fait de la «situation in-

stable» que connaît le monde arabe. Il a indiqué, dans ce sens, que le congrès aboutira à des recommandations appeler les entreprises de transport arabes à associer désormais les syndicats dans le processus de négociations des conventions avec les entreprises européennes de transport aérien et ce, a-t-il dit, dans le souci de préserver les intérêts des travailleurs arabes.

«Nous traversons une période difficile et nous faisons face à de grands défis en raison notamment de la situation dans la région, laquelle influe sur le transport aérien», a-t-il fait observer, ajoutant que la crise économique en Europe a eu un impact sur le tourisme et par conséquent sur le transport aérien. Il a suggéré, en outre, de mettre en place un ré-

seau de soutien et de solidarité entre les syndicats des pays arabes, lequel sera en relation avec les réseaux des syndicats d'autres zones et régions dans l'objectif, a-t-il précisé, de préserver l'emploi au sein des entreprises de transport aérien.

De son côté, le secrétaire général de la Fédération nationale de transport en Algérie, M. Abdelkrim Ait Mohamed, a réitéré la demande du congrès consistant à permettre à la Palestine de disposer d'un aéroport, «ne serait-ce que pour évacuer les malades», a-t-il dit. Le Congrès d'Alger, qui réunit 11 pays, en est à sa 4^e édition après celles organisées en Jordanie, l'Egypte et le Koweït.

APS